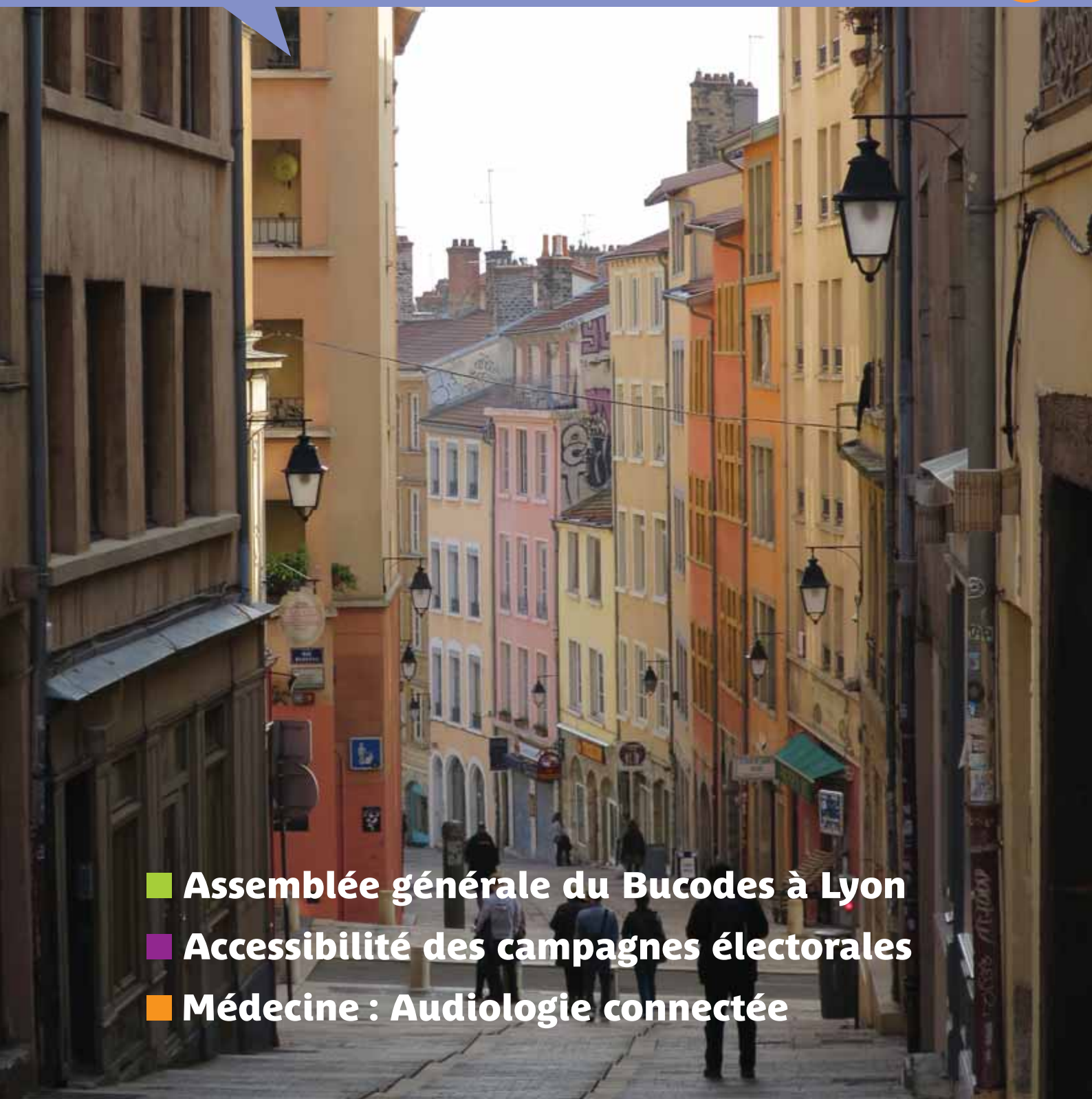


6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants

25



- **Assemblée générale du Bucodes à Lyon**
- **Accessibilité des campagnes électorales**
- **Médecine : Audiologie connectée**

Nos lecteurs nous écrivent

En campagne!

Une lectrice très engagée lors de la campagne électorale nous a transmis la lettre qu'elle a écrite aux organisateurs du mouvement En Marche pour expliquer les besoins des malentendants. Voici un extrait.

« L'accessibilité nécessaire à l'ensemble des déficients auditifs est complexe, puisqu'il y a au moins trois modes de communication selon la gravité de la surdité et aussi l'ancienneté de la surdité... »

La population des malentendants et devenus sourds : on estime à 6 millions de personnes les individus qui ont des pertes de l'audition significatives ayant besoin d'un appareillage, mais un bon nombre n'est pas appareillé à cause du coût important des prothèses. Parmi les malentendants, certains ont absolument besoin d'une boucle magnétique ou même d'une transcription simultanée ou de sous-titres pour pouvoir comprendre l'information. D'autres comme moi, peuvent dans certaines situations comprendre et dans d'autres, cela se révèle compliqué voire impossible... »

Au nom des malentendants appareillés (et c'est la population de déficients auditifs de loin la plus nombreuse), nous demandons à Emmanuel Macron d'inscrire la cause de l'accessibilité auditive à son programme... Puis, je vous invite à explorer les fiches techniques rédigées par un spécialiste de la boucle d'induction magnétique.

<http://auditionetvie.fr/infos-pour-les-e-r-p/fiches-techniques-boucle-magnetique...>

Oui, les malentendants ont besoin de la bienveillance dont fait preuve le candidat tout au long de sa campagne et son efficacité pour parvenir à de meilleurs résultats pour l'intégration des déficients auditifs... »

■ Irène Aliouat, Présidente d'Audition et Vie

Les sous-titres au cinéma

Malgré tous les efforts accomplis pour favoriser les films sous-titrés à destination des malentendants, il subsiste une énorme incompréhension de la part de certains bien-entendants qui ne supportent pas le sous-titrage au cinéma. Ceci provoque une rareté des séances en faveur des malentendants.

Nous pouvons admettre que les bien-entendants ignorent nos difficultés à comprendre un film non sous-titré, dans la mesure où ils ne sont pas concernés par le handicap auditif.

Pourquoi alors ne pas essayer de programmer des petits documentaires explicatifs, avant chaque séance d'un film non sous-titré et également à la télévision?

Ne faudrait-il pas éviter que les hôtes, à l'accueil des billets, signalent que le film est sous-titré, permettant le choix aux bien-entendants de ne pas voir cette séance! Le handicap auditif ne doit pas nous isoler. Notre vie en communauté est précieuse et il faut continuer de la développer!

■ Suzette - ALDSM 69

Festival Entr'2 marches

Noémie Churlet, qui tenait le rôle de Sœur Raphaëlle dans *Marie Heurtin*, sera cette année la présidente du jury du Festival Entr'2 marches, qui aura lieu à Cannes du 21 au 26 mai.

Le dimanche 21 mai sera consacré à un *Coup de projecteur sur la surdité* et *Marie Heurtin* sera projeté le 25 mai.

<http://entr2marches.fr/>

■ Christian Guittet



Sommaire

Courrier des lecteurs

Éditorial

Vie associative

- Tous à Lyon pour l'assemblée générale 4
- Renouvellement au conseil d'administration de l'ARDDS 6
- Campagne « Que disiez-vous? » en soutien à la recherche médicale 7
- La Journée Nationale de l'Audition dans nos associations 8

Dossier

- Bucodes SurdiFrance en campagne!** 10
- Accessibilité de la campagne présidentielle 11
- L'accessibilité des campagnes électorales à la télévision 13
- L'accessibilité inaccessible des malentendants et (devenus) sourds 14

Appareillage

- Rencontre avec Marianne Binst de Santéclair 15
- Un lecteur compare les prix des appareillages! 17

Médecine

- L'Audiologie connectée : l'entrée de la réhabilitation auditive dans le troisième millénaire 20
- Comment utiliser un stéthoscope lorsque l'on porte des prothèses auditives? 21

Témoignage | Reportage

- Yves ou le courage de vivre 23
- Être malentendant au quotidien 24

Pratique

- L'Audition pour les nuls 26
- Quand la CPAM nous fait tourner en bourrique 27

Europe | Internationale

- En Syrie, les sourds-muets apprennent le langage de la guerre 28
- Le Bucodes à Londres pour l'assemblée générale de la Fédération Européenne 29
- Bulletin d'abonnement 29

Culture

- Paul Vecchiali, en toute simplicité 30



6 millions de malentendants

est une publication trimestrielle de l'ARDDS (réalisée en commun par le Bucodes SurdiFrance et l'ARDDS) Maison des associations du XX^e (boîte n°82) 1-3, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris

Ce numéro a été tiré à 2 500 exemplaires

Directeur de la publication : Thibaut Idziorek • Rédactrice en chef : Aïsa Cleyet-Marel • Rédactrices en chef adjointes : Maripaule Peysson-Pelloux, Anne-Marie Choupin • Courrier des lecteurs : courrierlecteurs@surdifrance.org • Ont collaboré à ce numéro : l'équipe lyonnaise de l'ALDSM, Anne-Marie Choupin, J.S. Surdi 13, Aïsa Cleyet-Marel, Maryannick Moal, Richard Darbéra, Irène Aliouat, René Jaouen, Professeur Frédéric Venail, Françoise Roc'hongar, Honorine M'Balla, Caroline Chaillard, Lucie Chasseur, Sammy Ketz pour l'AFP, Christian Guittet, Maripaule Peysson-Pelloux, Solène Nicolas • Crédit dessins, schémas et photos : DD, ARDDS 38, René Jaouen, Surdi 34, audiopack, Irène Aliouat, Rachel Poirier, ALDSM, ARDDS 85, ARDDS 57, Surdi 34, Surdi 13, ARDDS • Couverture : Nicole Leitienn • Mise en page • Impression : Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs • 16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Moulineaux • Tél. : 0140 930 302 - www.lmdc.net • Commission paritaire : 0621 G 84996 • ISSN : 2118-2310

Accessibilité des campagnes électorales

Chers lecteurs,

Vous serez surpris que le dossier ne soit pas celui que nous vous avons annoncé dans le numéro 24!

Le sujet « *les associations et le travail en réseau* » n'est pas abandonné, il est seulement reporté au numéro 26, pour nous laisser le temps de l'approfondir.

C'est donc un dossier très actuel, sur la campagne électorale que vous allez lire, l'élection présidentielle tout juste faite, à un mois des élections législatives. Ne vous trompez pas, vous ne trouverez pas de consignes de vote ni de questionnaire du style Jevote.info.

Toutefois, nous avons reçu de nombreux témoignages de lecteurs de **6 millions de malentendants** qui estiment que la campagne est difficilement accessible voire inaccessible aux malentendants. En janvier nous avons consacré un dossier aux Ad'Ap et le dossier actuel permet de faire un état des lieux en situation et en temps réel. Les dirigeants de Bucodes SurdiFrance ont été invités à la télévision, ce n'est pas simple d'expliquer en deux minutes les besoins des malentendants et devenus sourds qui ne signent pas! Plus loin de nous, mais si terrible, la Syrie! Plusieurs témoignages de sourds syriens nous montrent la situation atroce et les conditions inhumaines dans lesquelles les habitants survivent dans ce pays en guerre. Défendons notre démocratie!

Dans un registre plus léger, vous lirez l'invitation de nos vaillants Lyonnais qui organisent cette année l'assemblée générale du Bucodes SurdiFrance. Lyon, cette ville, à la fois ouverte sur l'avenir et avec un passé si riche, sera l'endroit rêvé pour nous retrouver afin d'élire un nouveau conseil d'administration ainsi que fêter dignement les 40 ans de l'Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants (ALDSM).

Vous lirez aussi avec plaisir l'interview du cinéaste Paul Vecchiali qui a bien compris l'intérêt de sous titrer en français les films français! Nous avons en lui, un excellent ambassadeur de nos besoins.

Vous souhaitez participer à la rédaction de **6 millions de malentendants** de façon régulière ou ponctuelle, vous voulez témoigner, vous avez des idées? Contactez l'équipe de rédaction!

Bonne lecture,

■ L'équipe de Rédaction en chef, Aïsa Cleyet-Marel, Anne-Marie Choupin, Maripaule Peysson-Pelloux

Dans le prochain numéro : un dossier sur « Association et travail en réseau : Certas et autres initiatives »

Merci de nous faire parvenir vos courriers et témoignages à courrierlecteurs@surdifrance.org

Tous à Lyon

pour l'assemblée générale

Cette année 2017, l'assemblée générale du Bucodes SurdiFrance aura lieu les 23, 24 et 25 juin à Lyon. Elle est organisée par l'ALDSM qui profitera de cette occasion pour célébrer le 40^e anniversaire de sa création. Nous espérons que le radieux soleil déjà méridional qui réchauffe et embellit Lyon sera au rendez-vous. Car rien ne sera trop beau pour que vous gardiez de cet événement un magnifique souvenir.

Un jour, un ancien maire de Lyon, Justin Godart, sous le pseudonyme de Catherin Bugnard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Pierres-Plantées - une vénérable institution lyonnaise - écrivit *La plaisante sagesse lyonnaise*. L'une de ses maximes nous enseigne : *Méfie-toi des gones que savent faire rien de rien, ils sont capables de tout...*

Alors l'ALDSM fondée en 1977 par Maurice Briffoud, qui vient de quitter notre monde, et les gones et fenotes qui lui ont succédé se révèlent effectivement capables de tout, même de tenter le pari d'accueillir une assemblée générale dans l'ancienne capitale des Gaules.

Lugdunum a été fondée en l'an 43 par les Romains sur la colline de Fourvière. Le forum, centre administratif de la ville se trouvait à l'emplacement de l'actuelle

L'une de ses maximes nous enseigne : Méfie-toi des gones que savent faire rien de rien, ils sont capables de tout...

basilique dont le nom viendrait du latin *forum vetus* : vieux forum.

C'est ainsi que nous avons hérité de tous ces édifices que nous ont laissés les romains, entre autres les quatre aqueducs alimentant Lyon en eau pure, le théâtre romain, un atelier monétaire car Lugdunum avait été autorisée par Rome à battre monnaie d'or et d'argent. Sans oublier l'Odéon, un édifice de la Grèce et de la Rome antiques, affecté à la poésie, à la musique et au chant et dont celui de Lyon est l'un des sept qui existent au monde.

Cette capitale bouillonnante de dynamisme a décidé de vous éblouir. Nous avons donc prévu pour ceux qui le désirent, participants et accompagnants, une visite du Vieux Lyon et de ses traboules le vendredi 23 au matin.

Ensuite vous aurez quartier libre l'après-midi pour visiter le musée des Beaux-Arts de Lyon, celui, tout neuf des Confluences ou bien le parc de la Tête d'or. Ou encore ne rien faire, juste profiter des places et des quais de la Saône ou du Rhône...

Vendredi soir, un pot d'accueil nous rassemblera tous dans un lieu encore gardé secret pour deviser autour d'un verre, faire de nouvelles connaissances ou revoir des personnes connues, s'instruire du programme du week-end. Ce sera l'occasion de récupérer le sac d'accueil rempli de surprises, dont le badge par exemple.

Le samedi matin, dès potron-minet, tout le monde se retrouvera dans les locaux de l'INSEEC, (Institut des hautes Études Économiques et Commerciales) une grande école de commerce installée dans l'ancien garage Citroën, devenu monument historique.



Fresque des Lyonnais rue de la Martinière.
Attention, 9 malentendants s'y sont incrustés. Saurez-vous les retrouver ?



Place Bellecour

Après avoir signé le registre de présence, pris des forces avec une boisson chaude, commenceront les choses sérieuses : l'assemblée générale elle-même. Une pause est prévue dans la matinée avant de reprendre jusqu'au déjeuner. Celui-ci sera servi sous forme de buffet dans les locaux de l'école. L'après-midi sera consacrée à la présentation des projets associatifs.

Cette première journée d'échanges se terminera aux alentours de 17h30. Vous aurez donc le temps de vous rendre, en grande pompe, au restaurant.

Le samedi soir, on fêtera l'anniversaire de l'ALDSM dans un restaurant typique, « *le Caro de Lyon* » situé près de l'Opéra et de l'Hôtel de ville.

Le dimanche matin sera l'occasion d'échanger soit sur la vie sociale et professionnelle, soit sur la vie associative, ou sur les outils numériques tels que les listes de diffusion, facebook, dropbox...

En dignes héritiers des Gaulois et Romains, nous terminerons ces journées par un buffet (le sanglier rôti n'est pas garanti, ni le feu de camp sous les étoiles). Puis chacun regagnera ses pénates, emportant dans ses valises de bons souvenirs de nos rencontres avec la perspective de se retrouver l'an prochain sous d'autres latitudes.

■ **L'équipe lyonnaise qui vous accueillera avec plaisir : Jean-Maurice, Nicole, Valérie, Suzette, Maxime, François, Marie-Noëlle, Rachel**

4

5



Vue de Lyon depuis la colline de Fourvière

Les informations pratiques

Programme

Vendredi 23 juin

10h-12h : visite du vieux Lyon.

Rendez-vous à 9h sur le parvis de la gare de la Part Dieu côté porte Vivier Merle.

18h30 : pot d'accueil et remise des sacs pour les participants.

Samedi 24 juin

8h30 : Signature du registre de présence

9h-12h : Assemblée Générale

12h-14h : pause déjeuner

14h-16h : présentation des projets associatifs

16h30 : réunion du CA

19h30 : repas festif

Dimanche 25 juin

9h : accueil

9h30-12h : 3 ateliers au choix

12h-13h30 : buffet déjeuner pour se dire au revoir

Lieux

Les 2 journées de travail se dérouleront à l'INSEEC, 25 Rue de l'Université, 69007 Lyon. Arrêt Université de la ligne de tramway T1. (10 à 15 minutes depuis la Part Dieu ou depuis Perrache).

Le repas d'anniversaire se déroulera au Caro de Lyon, 25 Rue du Bât d'Argent, 69001 Lyon. Métro A, arrêt hôtel de ville (ou Cordeliers). Plusieurs bus possibles (C3, C13).

Inscription

Les inscriptions se font uniquement par le formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site du Bucodes (<http://surdifrance.org/>) ou sur celui de l'ALDSM (<http://www.aldsm.net/>) à la page Bucodes-juin 2017. L'inscription est prise en compte à réception du chèque de règlement.

Où loger ?

Une liste de liens pour des hôtels autour de la Part Dieu se trouve sur notre site.

Contact

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail :

agbuco17.aldsm@gmail.com ou au 06 30 94 96 61 (pour échange par sms éventuellement)

Comment rejoindre Lyon ?

Pour voyager de façon solidaire, pour éviter les galères dans les transports, postez vos trajets sur Handivalise pour trouver un accompagnateur de confiance à prix réduit !

Rendez-vous sur www.handivalise.fr ou contactez-les au 07 81 89 64 01 (appel ou sms du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30). ■

6

7

Renouvellement au conseil d'administration de l'ARDDDS

À l'assemblée générale de mars, les adhérents de l'ARDDDS ont élu un nouveau conseil d'administration. C'est un renouvellement important, puisque six sont élus pour la première fois.

C'est aussi un rajeunissement, car sur onze administrateurs et cinq suppléants, six sont en activité ! Thibaut Idziorek est élu président, Aurélie Legast trésorière et Salim Saouli secrétaire général.

L'assemblée a acclamée Aline Ducasse, nommée présidente d'honneur de l'ARDDDS.

Aline n'est plus administratrice, mais cette nomination lui permettra de suivre les travaux du conseil d'administration et de le faire bénéficier de son avis et de son expérience.

Le conseil d'administration a aussi salué le départ de Geneviève Alliot, ancienne secrétaire générale, en la nommant membre d'honneur de l'ARDDDS.

■ Anne-Marie Choupin



Aline et Geneviève (à gauche) au stage de lecture labiale de Brest

Campagne « Que disiez-vous ? » en soutien à la recherche médicale

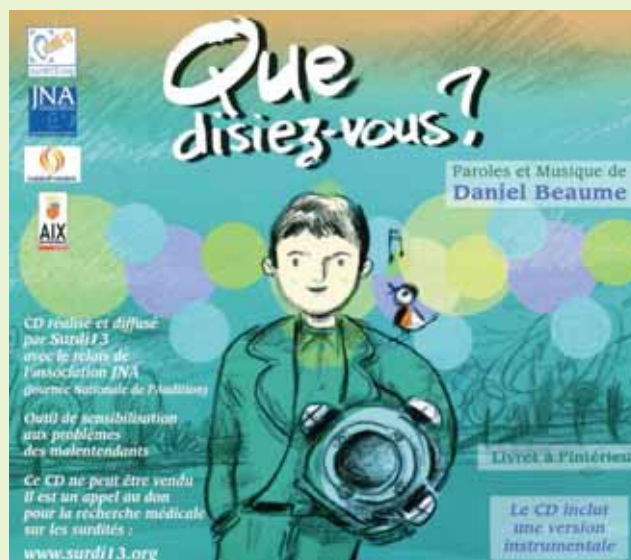
Le 9 mars dernier en partenariat avec la Journée Nationale de l'audition, l'association Surdi 13 a lancé la Campagne « Que disiez-vous ? » (Chanson de Daniel Beaume). Le CD de la chanson, gratuitement et largement distribué (il était dans tous les kits JNA), est destiné à soutenir la recherche médicale sur les surdités et à être un outil de sensibilisation aux problèmes des malentendants.

Origine de cette campagne

En 2014 le chanteur-compositeur Daniel Beaume a donné un concert de ses chansons à l'amphithéâtre de la Verrière (Aix en Provence) au profit de la recherche médicale sur les surdités, concert organisé par l'association Surdi 13. De là est venue l'idée d'écrire une chanson sur la surdité tardive, ce que Daniel Beaume a fait en s'appuyant sur les témoignages de personnes devenues malentendantes. La chanson a été bien appréciée par les membres de Surdi 13 et il a été décidé d'en faire un CD pour la Journée Nationale de l'Audition du 9 mars 2017. Tiré à 4000 exemplaires, il a été aussi largement distribué à la fête des 20 ans de Surdi 13 le 4 février 2017. Ce CD est destiné à soutenir la recherche médicale sur les surdités et à être un outil de sensibilisation aux problèmes des malentendants.

A quoi cela peut servir ?

Il est très rare de voir la surdité tardive abordée dans la culture. On se souvient du livre de David Lodge « *La vie en sourdine* » (traduction de « *Deaf sentence* » jeu de mot par rapport à « *Death sentence* » : condamnation à la surdité, condamnation à mort) et aussi d'un film qui mettait en scène une jeune femme qui portait un appareil auditif et lisait sur les lèvres¹... mais encore rien dans les chansons. Si on veut faire mieux connaître (et comprendre) la surdité tardive au grand public et si on veut promouvoir les solutions existantes pour mieux vivre avec (appareillage,



position T, surtitrage...), il est essentiel que le message passe au travers de la culture. Cette chanson est une première étape.

Elle pourrait être proposée par les associations régionales aux radios locales, puis ensuite aux radios nationales (elle est protégée mais les radios savent gérer les droits). Le CD peut également être donné aux médiathèques.

Lors des réunions ou conférences associatives, il est possible de commencer par l'écoute de la chanson en affichant à l'écran les paroles.

C'est à chacun de s'approprier cette chanson et d'en faire un outil de sensibilisation et de soutien à la recherche médicale.

Comment se procurer ce CD ? Comment faire un don ?

Il faut s'adresser à Surdi 13. Tout est aussi expliqué sur le site surdi13.org et sur le site de la JNA². Les dons vont directement à la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) qui a accepté d'être partenaire de cette campagne.

À l'intérieur de la pochette, il y a un livret de huit pages contenant notamment la musique du refrain, les paroles de la chanson, un texte explicatif sur la surdité tardive et un article sur l'appareillage auditif.

■ J. S., Surdi 13

¹ Sur mes lèvres film de Jacques Audiard sorti fin 2001
² www.journee-audition.org/flash-infos-jna/315-surdi13-que-disiez-vous-une-chanson-pour-soutenir-la-recherche-medicale-sur-les-surdites.html

La Journée Nationale de l'Audition dans nos associations

La journée nationale de l'Audition 2017 était la vingtième!



La JNA en Vendée

Comme chaque année, nombre de nos adhérents étaient présents sur le terrain. Cette journée nationale est un bon moyen de rencontrer les malentendants, de leur présenter l'association locale.

Le thème 2017, qui a mis en avant le risque que présentent les Smartphones sur la santé auditive, et le danger d'addiction et de dépendance a motivé les associations! Ces informations ont été bien relayées par les presses locales et nationales, écrites, radio et télévisées... Nous apprenons qu'une première journée de l'Audition aura lieu au Québec en 2017!

La JNA en Ardèche

A l'écoute des malentendants

Pour faire connaître notre antenne Drôme-Ardèche, nous avons installé une exposition à la MJC de Guilherand Granges du 7 au 24 Mars sur les difficultés quotidiennes que vivent les devenus-sourds et sur les dangers des forts volumes pour les oreilles des jeunes. Nous avons animé une soirée débat autour du film « Une journée ordinaire » réalisé en 2016, par l'association bretonne Oreille et Vie (voir **6 Millions de Malentendants** numéro 20 page 7).



La JNA en Vendée

Cette année, nous avons choisi de conduire notre action JNA au contact direct des passants, à deux jours de la JNA, soit le samedi 11 Mars 2017, jour de plus grande affluence au marché central de la Roche-sur-Yon et par chance, le temps était printanier!

De par l'intérêt d'une telle action pour sensibiliser à la prévention des risques des troubles auditifs et informer sur l'existence et les objectifs de l'ARDDS, du BUCODES et de notre section, nous pensons la renouveler à l'abond d'autres marchés de la Vendée.



La JNA en Ardèche



La JNA dans l'Hérault

La JNA dans l'Hérault

L'équipe de Surdi 34 était dans le hall du CHU Gui de Chauliac à Montpellier. Elle a accueilli, renseigné, encouragé toutes les personnes qui se sont rendues dans le service ORL pour un dépistage de leur audition.

En sortant, de nombreuses personnes ont voulu partager les résultats de leur audiogramme avec nous. Quand le bilan n'était pas bon, les bénévoles de l'association les ont patiemment écoutées et soutenues.

La JNA en Moselle

Grâce au soutien de la ville de Metz, de nos partenaires TADEO et ACCEO et de la présence de 3 audioprothésistes, la journée organisée par ARDDS 57 dans les Salons de l'Hôtel de Ville le 14 mars dernier, a rencontré un franc succès avec une affluence importante et environ une centaine de tests auditifs réalisés.

Les adhérents étaient présents pour répondre aux questions des visiteurs.

■ La rédaction



La JNA en Moselle



Bucodes SurdiFrance en campagne!

Rassurez-vous le présent dossier ne vantera pas les mérites ni ne criera au scandale des agissements d'un homme ou femme politique, ni ne parlera d'un parti! Nous ne comparerons pas non plus les différents programmes. Par contre devant l'injustice du manque d'accessibilité et de lisibilité des campagnes présidentielles et législatives, il nous a semblé indispensable d'outiller nos lecteurs individuels et nos associations adhérentes afin que nous tous, malentendants et devenus sourds, puissions être des citoyens à part entière.



PRESIDENTIELLE 2017

VOUS, LES MALENTENDANTS,
QU'EST CE QUE VOUS REPROCHEZ
AUX CANDIDATS A L'ÉLECTION
PRESIDENTIELLE ?

...DE RESTER SOURDS À
NOS REVENDICATIONS!



Le bureau du Bucodes SurdiFrance a envoyé un kit avec des idées, des dessins qui peuvent être reproduits, que vos présidents et administrateurs trouveront dans le dossier « Bucodes Associations » auquel les associations du Bucodes ont accès.

Pour nos lecteurs individuels, nous pourrions vous envoyer ledit kit sur simple demande (contact@surdifrance.org).

Tout d'abord nous verrons quelles sont nos exigences en matière d'accessibilité d'une campagne électorale, puis nous ferons le point sur les actions déjà menées sur le terrain et pour terminer nous vous aiderons à participer activement pour faire avancer la cause des malentendants et devenus sourds, car nos besoins sont méconnus des candidats et du grand public.

Accessibilité

de la campagne présidentielle

Bilan au 26 mars des actions menées par les personnes sourdes et malentendantes

En préambule, cet article ne parlera que des actions ou de l'absence d'action des candidats pour l'accessibilité de la campagne présidentielle. Aucun parti pris dans cet article : juste des faits. Notez bien la date dans l'en-tête de l'article car les choses peuvent bouger, et assurément bougeront, d'ici le 7 mai prochain.

Au mois de novembre, nous avons écrit à tous les partis connus et leur avons rappelé nos besoins :

« Voici quelques conseils à formuler auprès de vos équipes qui s'occupent de la logistique, de l'accessibilité des campagnes et de la communication.

- Exigez un bon sous-titrage des interventions télévisées, avec une vigilance renforcée sur les directs.
- Sur les médias numériques (vidéos en ligne...), veillez aux sous-titrages systématiques.
- Dans le choix des salles où se tiendront rencontres et conférences, privilégiez les salles équipées d'un système d'écoute pour les malentendants : les boucles à induction magnétiques et surtout le signaler à chaque intervention dans une salle accessible, l'afficher dans tous les médias : journaux, sites web, blogs, plaquettes, tracts....

- Pour les meetings, prévoyez un système de transcription simultanée de la parole. »

En février nous avons diffusé un communiqué de presse, relayé par l'AFP a qui a donné lieu à plusieurs reportages à la télévision, à la radio et dans la presse. Des chaînes de télévision se sont engagées à sous-titrer les reportages liés aux campagnes électorales. Un kit pour agir aux meetings a été transmis à toutes les associations du Bucodes SurdiFrance.

Quelles retombées à ce jour ?

Aujourd'hui nous connaissons les onze candidats en lice. Que prévoient-ils en matière d'accessibilité pour que leur programme puisse être connu de tous? Ont-ils prévu de mettre en place de l'accessibilité?

	Site internet Vidéos sous-titrées	Retransmission en direct des meetings	Meeting Transcription écrite	Meeting Interprètes LSF	Meeting Boucle magnétique	Présence association Bucodes
Benoît Hamon	Partiellement qualité correcte	Oui	Non puis oui	Oui	Non puis oui à Paris	Oui
Emmanuel Macron	Oui, qualité correcte	Oui	Non	Non puis oui	Oui	Oui
François Asselineau	?	Oui	?	Oui, le 25/03	?	Non
François Fillon	Les vidéos ont les sous-titres automatiques générés par Youtube, le résultat est très médiocre	Oui	Non	Non	Non	Oui
Jacques Cheminade	Oui à partir de Youtube, qualité correcte.	?	Pas de meeting ou réunion publique prévus	?	?	Non
Jean Lassalle	Les vidéos ont les sous-titres automatiques générés par Youtube, le résultat est très médiocre Des vidéos avec sous-titres inactifs.	?	?	?	?	Non
Jean-Luc Mélenchon	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas à Brest	Oui
Marine Le Pen	Une seule	?	Non	Non	Non	Non
Nathalie Arthaud	?	?	?	?	?	Non
Nicolas Dupont-Aignan	?	?	?	?	?	Non
Philippe Poutou	Les vidéos ont les sous-titres auto. générés par Youtube, le résultat est très médiocre. Des vidéos avec sous-titres inactifs.	?	?	?	?	Non

... Pour les meetings, nous avons comme retour les témoignages des personnes présentes à ceux-ci et éventuellement des images des séances. Pour les sites internet, tout un chacun peut aller y faire un tour.

Nos associations étaient présentes sur six meetings ou réunions publiques dans l'ordre chronologique : deux à Brest, un à Montpellier, un à Bordeaux, un à Caen et un à Paris. Il n'y a pas eu d'autres remontées à ce jour.

Meetings

Un candidat a mis en place de l'accessibilité aux personnes malentendantes et sourdes dès le début de la campagne : Jean-Luc Mélenchon. Son parti a été par ailleurs le seul à nous avoir remerciés pour les informations transmises par le Bucodes SurdiFrance au mois de novembre.

Benoit Hamon n'avait prévu que des interprètes en langue des signes françaises (LSF) au meeting de Brest ; après avoir manifesté notre vif désaccord pour le manque de transcription simultanée, il y en a eu dès le meeting suivants à Reims et il y en a eu également par la suite avec un point d'orgue à Paris où il y avait également une boucle à induction magnétique (BIM) fonctionnelle. Pour François Fillon à Caen, il n'y avait aucune accessibilité et les sourds qui utilisent la LSF ont été très déçus car il était annoncé des interprètes.

Emmanuel Macron a eu des initiatives, une BIM à Angers, pas de transcription à ce jour mais des vidéos sur le site internet sous-titrées.

Le mouvement Acces-cible

Nous avons été invités à rejoindre ce groupe facebook via nos réseaux et l'avons accueilli avec grand intérêt. Initié par des interprètes de l'Afils et la Fédération des sourds de France, il est très actif et nous y avons contribué par notre présence. Il recense, parfois en direct, les états des lieux des meetings en matière d'accessibilité.

Il a aussi quelques travers propres à tous les réseaux sociaux, comme des prises de position en faveur de tel ou tel candidat, parfois des demandes uniquement orientées langue des signes françaises, pas toujours cependant car le mot d'ordre est : Transcription, LSF, BIM. Ils sont plus actifs que les associations du Bucodes et nous avons parfois réuni nos équipes (et nos énergies !) sur un même meeting...

Notre expérience a montré que notre dénominateur commun est la transcription écrite, certains sourds signeurs au meeting où il n'y avait que la LSF sont partis, ils ne comprenaient pas tout. En effet, ils avaient besoin aussi de la transcription écrite car ils ne maîtrisaient pas tous les signes des interprètes. Ceci se comprend facilement quand les mots utilisés lors d'un meeting par le candidat sont parfois très peu utilisés au quotidien.

Une demande pas anticipée mais réclamée depuis : les meetings sont transmis en direct sur internet. Quand il y a une transcription simultanée dans la salle, on voudrait la voir aussi sur les images du web, mais ce ne sont pas les écrans de la salle qui sont transmis sur le web. Les sous-titres ne bénéficient alors qu'aux personnes présentes sur les lieux des meetings et pas à toutes celles qui suivent le direct sur internet.

Nous avons fait le constat que les actions payent et que les candidats revoient parfois leur copie... mais pas toujours. Nous suivrons les actions mises en place pour la suite de la campagne et ferons un débriefing final qui pourra servir aux élections suivantes. Si les associations de sourds et malentendants se rapprochaient, il pourrait y avoir une mise en commun des actions.

Bientôt auront lieu les campagnes pour les législatives, nous avons également invité les associations du Bucodes SurdiFrance à agir en local pour une meilleure accessibilité, nous leur avons envoyé des exemples de lettres pour interpeller les candidats. N'hésitez pas à nous faire part de vos actions, et des retours positifs comme négatifs.

■ **Maryannick Moal, association Surd'Iroise Vice-Présidente du Bucodes-SurdiFrance en charge de l'accessibilité de la campagne présidentielle avec Sébastien Cordier et Solène Nicolas**

12

13

ACCESSIBILITÉ DE LA CAMPAGNE PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES



L'accessibilité des campagnes électorales à la télévision

Le président du Bucodes SurdiFrance fait sa campagne pour l'accessibilité télévisuelle dans les médias...

Étudiant aux États-Unis en 1975, je me rappelle avoir assisté à une émission de télévision où le président par intérim, Gerald Ford, affrontait Ronald Reagan pour l'investiture du parti républicain. Un best-seller de l'époque, *The Making of a President* expliquait comment des conseillers en communication étaient devenus indispensables aux candidats.

Aussi, quand j'ai vu en bas à droite de l'écran une personne qui faisait toutes sortes de gestes qui, de toute évidence, étaient une manière de communiquer, j'en ai déduit qu'il s'agissait d'un de ces conseillers qui dictait à Gerald Ford ce qu'il devait répondre. Et ce, d'autant plus qu'à l'époque on se moquait de son manque d'intelligence en disant qu'il ne pouvait pas mâcher son chewing-gum et marcher en même temps.

Mes amis m'ont expliqué qu'il s'agissait en fait d'un interprète en langue des signes. Il apparaissait à l'écran pour rendre la campagne accessible aux sourds, tout comme le sous-titrage, une autre bizarrerie de la télévision américaine pour un français, à l'époque.

Les choses ont bien changé aujourd'hui. Il y a longtemps que j'ai perdu ma chevelure de hippie et que je n'écoute plus les Rolling Stones car la musique m'est devenue insupportable. Ce qui n'a guère changé, en revanche, depuis le face-à-face Giscard d'Estaing-Mitterrand en 1974, c'est l'accessibilité des campagnes électorales à la télévision française.

Bien sûr, il y a les sous-titres. Mais ils sont toujours très décalés dans le temps et souvent incompréhensibles.

À la suite d'un communiqué de presse publié par le Bucodes SurdiFrance, France 5 avait invité son président à participer à l'émission le Magazine de la Santé pour « une interview de 4 mn »¹. Difficile de dire tout ce qu'on a à dire en si peu de temps. Presque aussi difficile que de le faire tenir dans une seule page de 6 millions de malentendants !

Je ne vais donc pas, ici, résumer son intervention. Seulement tenter d'approfondir deux points qu'il avait mentionnés rapidement.

Le premier porte sur l'impossibilité de transcrire en direct une émission où tout le monde parle en même temps et où beaucoup de candidats s'efforcent, en parlant très vite, de caser le maximum d'éléments de

leur programme politique dans le temps qui leur est imparti. Je pense que la responsabilité des journalistes est grande, qui préfèrent le spectacle d'un bon pugilat à une argumentation construite, et qui organisent le plateau de télévision dans ce but. On pourrait imaginer un système avec un seul microphone activé à la fois. Le candidat qui ne respecterait pas la discipline parlerait dans le vide. On pourrait imaginer aussi que les débats ne soient diffusés qu'avec une ou deux minutes de différé pour laisser le temps aux équipes de transcripateurs d'affiner leur transcription et de la synchroniser avec la parole.



Le deuxième point est celui du sous-titrage sur Internet. On peut revoir le débat des cinq candidats du lundi vingt mars sur le site Internet de TF1. Hélas, il n'y a pas du tout de sous-titrage. Je pense qu'il faudrait là une loi qui oblige les sites Internet des grandes chaînes de télévision à ajouter systématiquement l'option sous-titrage à leurs rediffusions. Techniquement cela ne pose pas de problème.

Sur FrancePluzz, le site des rediffusions de France télévisions, il y a cette possibilité pour les documentaires de France 5 (à condition d'utiliser un navigateur compatible) mais pas pour les émissions de la Deuxième Chaîne ! Sur Arte+7 certaines émissions, comme Karambolage ont l'option du sous-titrage pour malentendants quel que soit le navigateur, d'autres n'ont que le choix de langue.

Nous avons donc encore bien du pain sur la planche !

¹ Pour revoir l'extrait de l'émission et lire sa transcription : http://www.allodocteurs.fr/se-soigner/handicap/surdite/a-quand-des-meetings-politiques-accessibles-pour-les-malentendants_21641.html

■ Richard Darbéra

L'accessibilité inaccessible des malentendants et (devenus) sourds

La campagne présidentielle 2017 est l'occasion de faire un bilan sur l'accessibilité des malentendants et sourds oralisés aux meetings des candidats et autres réunions d'information, mais aussi aux émissions télévisées qui représentent un degré de difficulté élevé dès lors qu'il s'agit de débats.

Je me suis toujours intéressée à la politique et par conséquent, j'ai toujours suivi de près les campagnes électorales depuis ma première inscription sur les listes électorales. J'ai toujours voté, parfois par un vote utile, notamment au lendemain d'un certain 21 avril.

Mon implantation cochléaire, d'une part, et mes engagements associatifs d'autre part, m'ont incitée à assister à des réunions d'informations et à deux grands meetings politiques dont le deuxième en mars 2017.

Pour défendre la cause des malentendants, j'ai assisté depuis 2005 à un grand nombre de réunions dans différentes collectivités locales et territoriales. Pourtant organisées pour et avec les personnes en situation de handicap, je n'ai trouvé de situation satisfaisante qu'au seul Conseil Régional d'Aquitaine!

Les réunions organisées par les mairies étaient pour la plupart décevantes et parfois même inacceptables d'un point de vue accessibilité auditive.

Je ne suis donc pas étonnée de constater que les organisateurs des meetings politiques ne nous offrent pas l'accessibilité que nous serions en droit d'attendre en notre qualité d'électeurs. Pour le handicap auditif, la complexité des modes de communication non interchangeables est un réel casse-tête pour eux. L'ignorance de cette complexité et du handicap auditif dans son ensemble est à mon avis le problème principal.

Je n'étais pas du tout étonnée de trouver des interprètes en langue des signes française pour les quelques sourds gestuels présents à ce meeting, ce qui a également permis d'enregistrer une vidéo accessible aux sourds gestuels, mise à disposition sur le site web du candidat. Pour la « simple malentendante » que je suis, l'accueil par les personnels de sécurité a été des plus décevants.

Non seulement, on m'a traitée comme si je demandais une faveur à être placée assez près de la scène (pour pouvoir m'aider avec la lecture labiale en cas de besoin), mais de plus, une militante qui voulait faire du zèle a vraiment manqué de respect à mon égard.

Une semaine plus tard j'ai assisté à une réunion organisée par un candidat sur le sujet du handicap. Comme toujours, pas de boucle d'induction magnétique, une acoustique des plus difficiles, des animateurs incapables de modérer la réunion, mais deux interprètes en langue des signes française pour aucun sourd présent dans la salle, à part moi!

J'ai demandé le micro pour expliquer les difficultés des malentendants et sourds oralisés. De plus, j'avais imprimé les conseils publiés sur Facebook¹ par Aditevent² que j'ai remis à l'un des organisateurs. Le lendemain, j'ai continué par email à donner des informations sur le sujet de l'accessibilité auditive.



Si les meetings et réunions restent difficiles pour nous, les sites web des candidats publient par contre des vidéos sous-titrées des discours et programmes. Je pense que les campagnes électorales sont aujourd'hui plus accessibles grâce aux vidéos sous-titrées qui, certes, ne sont pas en direct, mais répondent au besoin d'un bon nombre d'électeurs déficients auditifs. Cela évite par ailleurs de souffrir inutilement d'acouphènes et de mal-être auditif! La lecture dans les médias complète l'information globale.

■ Irène Aliouat

¹ www.facebook.com/notes/aditevent/accessibilit%C3%A9-des-campagnes-nos-conseils-aux-candidats/939002922869272

² www.aditevent.fr/

Rencontre avec **Marianne Binst de Santéclair**

6 millions de malentendants a rencontré M^{me} Marianne Binst, directrice de Santéclair à Paris au sujet du nouveau concept de Santéclair : l'Audiopack.

6MM : Santéclair fait partie des six plus gros réseaux de soins qui avec ses 6,5 millions d'assurés est le plus important. Pouvez-vous nous expliquer son fonctionnement ?

MB : Notre équipe est basée à Paris et à Nantes, où nous avons 320 salariés. Il y a plusieurs équipes : la direction, l'équipe « *contact client* », le plateau téléphonique, le service contrôle du réseau, l'équipe informatique, le service de communication, les DRH, les juristes. Nous faisons aussi travailler des professionnels de santé comme conseillers et des juristes.

Sur les actes qui sont à tarifs libres, nous avons négocié avec tous les praticiens volontaires des baisses de 15 à 20 % par rapport à la moyenne des prix constatés sur le marché et notamment pour les audioprothèses. Le praticien s'engage à être contrôlé régulièrement sur les prix comme sur la qualité. En contrepartie, l'apport de notre clientèle génère un surcroît de chiffres d'affaires.

Nous avons 730 points de vente d'audioprothèses en France, assez souvent sous forme de corners dans des magasins d'optique. L'audioprothésiste doit être présent au moins deux jours par semaine, lorsqu'il est absent il y a toujours un autre salarié qui peut renseigner le malentendant ou vendre des piles.

6MM : Début mars 2017 vous lancerez une offre audioprothèse accessible à tous, l'Audiopack. Pouvez-vous nous dire en quoi cela consiste ?

MB : L'objectif est de permettre à tous les malentendants de s'appareiller en binaural. Après un versement initial correspondant environ au remboursement Sécurité Sociale plus complémentaire, le malentendant souscrit un abonnement mensuel de quarante-huit mois auprès de Santéclair qui lui garantit un suivi de qualité.

L'abonnement démarre dès l'achat des appareils. Il couvre l'assurance perte vol et casse et toutes les visites de contrôles réglages chez l'audioprothésiste après achat. Le but est d'assurer un suivi avec des relances à intervalles réguliers pour que la personne revienne faire contrôler et régler son appareillage.

Cette offre a été tout d'abord déployée dans les magasins Acuitis de Paris et de Strasbourg début mars (six maisons Acuitis à Paris et deux à Strasbourg) puis dans tous les magasins Acuitis de France à partir de l'été (une cinquantaine de points de vente) puis à partir de janvier 2018 sur d'autres enseignes.

L'offre sera accessible à tous les malentendants quelle que soit leur complémentaire santé.

Chacun comprendra qu'il a droit à un suivi régulier de qualité...

Il y a trois niveaux de prix correspondants à trois niveaux de complémentaires. La formule de base devrait permettre à tous de s'équiper. Aujourd'hui l'offre d'Acuitis correspond à trois niveaux d'appareillage de la marque Widex uniquement.

6MM : Qu'est-ce qui pourrait faire échouer ce projet ?

MB : Actuellement le projet a démarré sur l'Île-de-France et Strasbourg et il semble bien marcher. Il faut que le client comprenne bien la formule d'abonnement qui n'est pas un emprunt. Cet abonnement permet d'être assuré sans vétusté et sans franchise et c'est Santéclair qui est l'interlocuteur en cas de sinistre. En cas de panne il est prévu un appareil de remplacement.

Chacun comprendra qu'il a droit à un suivi régulier de qualité. Nous visons une visite de suivi par trimestre. On peut bien sûr changer de magasins ; cela sera d'autant plus intéressant qu'il y aura de nombreux magasins sur ce pack audio. En cas de problème, l'abonné est invité à communiquer directement avec l'équipe Audiopack afin que l'on puisse trouver une solution à son problème. Ainsi le malentendant n'est plus tout seul, il a une structure derrière lui.

6MM : Santéclair est souvent très critiqué par les professionnels. Pensez-vous que cette offre Audiopack sera bien accueillie ?

MB : Notre but est clairement l'intérêt des malentendants : nous cherchons à proposer une offre plus compréhensible avec un coût étalé dans le temps et nous espérons ainsi attirer les personnes qui actuellement renoncent à s'appareiller.

Les syndicats ne sont bien sûr pas représentatifs de tous les professionnels mais à chaque fois qu'ils font un communiqué contre nous, cela nous fait, en fait, de la publicité. Il y a toujours une information qui est transmise. Nous pensons qu'il y a un déséquilibre avec trop de pouvoir du côté des professionnels que nous cherchons à rééquilibrer en faveur des consommateurs. Nous essayons d'inventer des nouveaux concepts innovants. Notre offre sera accessible à tous les malentendants quelle que soit leur complémentaire santé.

■ **Propos recueillis par Aisa C.-M. (Surdi 34) et Jacques S. (Surdi 13)**

Un lecteur compare les prix des appareillages !

Un lecteur assidu a fait sa propre enquête et rédigé un document d'une cinquantaine de pages avec pour objet de relever et comparer les prix. A-t-il été motivé par le guide « Bien s'équiper en appareils auditifs » ? Il ne prend pas, volontairement, en compte les divers remboursements ni aides diverses et variées. Le but recherché est d'avoir une parfaite lisibilité sur les multiples facettes des pratiques commerciales rien que sur les prix des appareils, de l'adaptation et de la garantie panne. En voici la synthèse, qui présente le cheminement, les réflexions et questionnements de son auteur.

Le document est, ni exhaustif, ni partisan, il est sans prétention. Il traduit seulement une réalité de terrain face aux supputations théoriques et/ou infondées. Il est à considérer simplement comme un outil de réflexions approfondies dans le cadre de la réforme en cours des devis.

Il convient de saisir l'opportunité exceptionnelle du moment, pour essayer de faire bouger les lignes par les deux ministères concernés **économie et santé**. Une seule dissociation matériel/prestation n'influera pas

significativement sur les objectifs visés que sont la baisse des prix marchands des appareils d'une part, les remboursements sécurité sociale d'autre part.

Ces deux paramètres sont à traiter simultanément ainsi que les conditions d'octrois d'aides supplémentaires pour permettre aux malentendants d'obtenir un reste à charge final cohérent et égalitaire.

Les remboursements et aides hyper personnalisés (déterminants pour le reste à charge final) dépendent de tant de paramètres qu'ils pourraient à eux seuls faire aussi l'objet d'une étude tout aussi surprenante que sur les prix, voire navrante sur le plan égalitaire... Là aussi, comme sur les prix des appareils, le reste à charge peut varier du simple au double, voire pour quelques personnes permettre d'obtenir un montant supérieur au coût de la dépense totale, par le biais des aides exceptionnelles selon les types de justificatifs demandés ou pas demandés. Rien n'est donc comparable mêmes pour des appareillages identiques.

Les quatre premières parties du document rassemblent des articles sur les réseaux santé, les positions des acteurs concernés ainsi que quelques interventions de médias.

Elles sont nées et se sont nourries fortuitement de la perplexité d'un malentendant au moment d'un renouvellement d'appareils face à deux devis de montants du simple au double pour des appareils strictement identiques. Une réflexion documentée s'imposait alors pour tenter de comprendre !

Quels sont les acteurs? Qui est qui? Qui fait quoi? Qui dit quoi? Quoi dépend de qui? Comment expliquer une telle différence de prix pour un même référencement dans la liste des produits et prestations (LPP) de la Sécurité Sociale. Nous retrouvons ainsi la construction qui s'est faite naturellement et progressivement des quatre premières parties du document.

La partie financière restait maintenant à analyser et réaliser. Pour cela un troisième devis est alors demandé pour arbitrer les deux premiers et passer à un achat raisonné...



Appareillage

... Hélas! Il présente un tel artifice de chiffres, pour finalement se situer à un coût intermédiaire que le doute s'amplifie encore plus...

Stupéfaction et curiosité grandissantes, d'autres demandes de devis sont réalisées tout en limitant à huit consultations suffisantes pour être représentatives et déterminantes.

Devant tant de disparités à différents niveaux, le choix des enseignes consultées s'est porté sur un échantillon représentatif : les grandes enseignes, les indépendants, les enseignes mutualistes.

À l'issue de l'analyse de cette avant-dernière partie du document « *Les devis* », les résultats sont consignés dans le tableau suivant :

La dernière partie « *Les patients* », illustre le mal de chien du malentendant à trouver un embryon de logique et de possibilités de comparaison dans cette concurrence opaque avec même des « *remises surprises variables* » (voir colonne 8) qui s'invitent sans explications.

À noter aussi, depuis la mise en place du tiers payant que tous les professionnels santé ont connaissance des remboursements complémentaire santé alors qu'il s'agit de contrats privés qui ne concernent que les contractants mais qui, comme les remises aléatoires, servent de variables d'ajustement de prix...

À chaque lecteur ses analyses et jugements, sachant que ce document n'est traité que sous l'angle du réseau SANTECLAIR.

Une mutualisation d'observations, une synergie des associations du Bucodes SurdiFrance lors de chaque acquisition ou renouvellement d'appareils offrirait au Bucodes SurdiFrance un révélateur indiscutable à présenter aux deux ministères concernés mais cloisonnés.

Enfin, il serait intéressant de comparer les offres de ces mêmes appareils PHONAK Boléro dans chaque association et par plateforme santé car à chaque réseau son prix... sachant que l'audio et le malentendant doivent être affiliés au même réseau santé ce qui n'était pas le cas de l'audio n°2 du tableau ce qui a amené à négociation n°2' indépendante.

L'incrédulité des résultats ci-dessus pouvant effleurer l'esprit des lecteurs, ils sont garantis devis en mains.

L'anonymat du tableau est volontaire avec vérité des prix, les discriminations ou polémiques étant stériles et hors sujet.

Bonne lecture et réflexion constructives.

■ René Jaouen

18

19

Audio (consultés par email)	Marque Type N° LPP	Prix pour 1 appareil	Prix pour 2 appareil	Prix pour prestations adaptation	Prix pour embouts et divers	Durée garantie panne(hors perte, casse et vol)	Remise commerciale (éventuelle)	Prix de vente pour 2 app. AVANT tous remboursement (S. sociale + mutuelle + aides éventuelles)
1	Phonak Bolero V70 P LPP 2335791	843 €	1 686 €	700 €	107 €	2 ans	0 €	2 493 €
2	Idem	1 410 €	2 820 €	900 €	0 €	3 ans	700 €	3 020 €
Prix magasin quand pas accord ou incompatibilité réseau santé vendeur/client								
2'	Idem	850 €	1 700 €	900 €	0 €	4 ans	0 €	2 600 €
Prix négocié indépendamment car incompatibilité réseau santé vendeur/client								
2	Idem	DEVIS SEULEMENT EN AGENCE						-
Prix magasin quand pas accord ou incompatibilité réseau santé vendeur/client								
2	Idem	DEVIS SEULEMENT EN AGENCE						-
Aucun renseignement fourni								
5	Idem	1 530 €	3 060 €	600 €	0 €	4 ans	1 500 €	2 160 €
6	Idem	1 078 €	2 156 €	700 €	0 €	4 ans	0 €	2 856 €
7	Idem	605 €	1 210 €	870 €	100 €	4 ans	0 €	2 180 €

Comment échanger avec d'autres familles concernées par la surdité d'un nouveau-né ?

Ma fille est sourde et je cherche un centre de vacances spécialisé

Je cherche une orthophoniste pour ma fille de 4 ans

LSF, LPC
C'est quoi ?

Le médecin vient de m'annoncer que mon bébé est sourd, est-ce qu'un jour il dira "maman" ?

C'est quoi la lecture labiale ?

Une classe CLIS pour mon petit garçon, qu'est-ce que c'est ?

Où puis-je apprendre la langue des signes dans ma région ?

Je deviens sourd, existe-t-il une association dans ma région pour m'aider ?

À 81 ans mon père entend moins bien, dois-je l'inciter à porter un appareil ?

J'ai besoin d'un interprète en LSF...

SURDITÉ, TROUBLES DE L'AUDITION... SURDI INFO VOUS RÉPOND.

Par SMS :
06 13 70 49 77



Par téléphone :
0812 040 040*



Du lundi au vendredi
de 9 h à 19 h

Par tchat,
depuis le site web :
www.surdi.info



Par mail :
contact@surdi.info

surdiinfo



Par visiophonie
en langue des signes
skype ou **ooVoo**
(pseudo surdi.info)

Le mardi de 15 h à 19 h ;
Le vendredi de 9 h à 12 h



Sur le site web :
www.surdi.info

Centre national
d'information sur la surdité



avec le soutien
de la fondation OVE

* Tarif SFR Com'locale

Accessible en LSF par visio-interprétation

L'Audiologie connectée : l'entrée de la réhabilitation auditive dans le troisième millénaire

La difficulté d'accès aux soins touche aussi le domaine de l'audioprothèse. Peut-on la résoudre uniquement avec des technologies ?

Un constat

La dernière étude EuroTrak publiée en 2015, nous apprend que 58 % des personnes candidates à l'appareillage y renoncent finalement, ce qui représente 2,1 millions de personnes en France. Parmi les raisons invoquées, nous pouvons trouver le reste à charge trop élevé, facteur souvent mis en avant par les associations de consommateurs, mais également la difficulté d'accès aux soins. Cette dernière raison, bien moins évoquée car moins médiatique, reste à ce jour un facteur limitant la bonne diffusion de l'appareillage auditif chez les malentendants.

Le manque d'audioprothésistes serait-il pour autant la cause de tous ces maux ? La réponse est loin d'être claire. En effet, le syndicat national des audioprothésistes dénombre environ 3800 points de vente en France pour une estimation de 2700 audioprothésistes diplômés d'État. Cette profession, qui reste attractive, voit grossir chaque année ses rangs de nouveaux diplômés issus des sept écoles françaises. Ces centres sont concentrés autour des grandes agglomérations, et cette inhomogénéité de répartition reste tout à fait comparable à celle observée pour les professions médicales et paramédicales. Néanmoins, on note également un bon de laboratoires « secondaires », parfois situés dans des zones plus rurales, dans lesquels les audioprothésistes se déplacent plusieurs jours dans la semaine. Cette dispersion géographique pose un problème fonctionnel, puisque pendant ces temps de déplacements, l'audioprothésiste ne peut pas proposer d'offre de soin. Par ailleurs, quid des patients qui, pris en charge dans ces centres, peuvent rencontrer des problèmes techniques pouvant mettre plusieurs jours à être résolus ?

La téléaudiologie ou l'audiologie à distance

Ces réflexions sont partagées dans d'autres pays connaissant des situations similaires, tels que les USA, le Brésil, l'Afrique du Sud, ou la Pologne pour ne citer qu'eux. C'est dans ces pays qu'ont émergé les concepts de téléaudiologie, ou audiologie à distance, qui ne sont que l'application au domaine de l'audition de la télémédecine et de la santé connectée. En effet, le degré actuel de sophistication des aides auditives permet de se connecter sans fil à son smartphone, son lecteur mp3, sa télévision, et même à l'ordinateur qui permet à l'audioprothésiste de régler ces aides auditives. De plus, les développements de l'audiométrie in vivo, c'est-à-dire en utilisant les aides auditives comme des véritables mini-audiomètres, permettent de disposer de tous les outils nécessaires au réglage à distance.

Pour autant, ces nouvelles techniques ne visent pas à faire disparaître tout contact humain...

Des études récentes montrent qu'il est possible en effet, et de manière tout à fait satisfaisante, de régler à distance des aides auditives ou des implants auditifs via une connexion Internet haut-débit.

Pour autant, ces nouvelles techniques ne visent pas à faire disparaître tout contact humain. En effet, l'audioprothésiste communique par l'intermédiaire d'une webcam et d'un microphone avec le patient, véritable « lien numérique », alors que le contact physique, indispensable pour l'accueil du patient, et la réalisation de quelques actes de base, tels que la vérification de l'intégrité de l'aide auditive, est assuré par un troisième intervenant, le facilitateur. Ce facilitateur accompagne le patient pendant toute la séance de réglage et peut physiquement interagir avec ce réglage, par exemple en réalisant la connexion de l'aide auditive à l'interface sans fil de l'ordinateur de réglage, mais également en assistant l'audioprothésiste distant en étant ses mains notamment pour certains actes comme celui de l'otoscopie.

A qui peut bénéficier ce genre de prise en charge ?

Au patient d'abord, car il peut accéder virtuellement tous les jours à un contact avec son audioprothésiste qui sera capable de dépanner à distance, avec l'aide du facilitateur, un problème technique. Pour les personnes à mobilité réduite, ou institutionnalisées, qui ne peuvent accéder facilement à un laboratoire d'audioprothèse, cela peut être le moyen rompre l'isolement en accédant à des soins de qualité.

À l'audioprothésiste ensuite. Il peut ainsi augmenter son temps disponible pour ses patients et éviter des déplacements longs et parfois peu utiles si un nombre de patients limité se déplace dans son centre un jour donné. Cela augmente ainsi son efficacité, mais aussi son périmètre d'action.

Comme toute nouvelle technologie, elle n'arrive pas sans un certain nombre de questions ou d'écueils dont il faut se prémunir. Tout d'abord, la téléaudiologie nécessite une connexion Internet haut débit qui n'est pas toujours accessible en France, même à ce jour. Son application implique la création d'un nouveau métier, le facilitateur en audiologie, dont la formation et le périmètre d'action doivent être clairement définis, du moins en France, où la délivrance et le réglage des aides auditives sont réglementés.

Elle requiert aussi une évolution de mentalité des différents acteurs de cette situation. En effet, il ne faut pas que numérisation du soin rime avec dépersonnalisation de la prise en charge.

Chacun connaît l'importance du bilan d'orientation prothétique qui tient compte de l'état auditif du patient, mais aussi d'autres paramètres plus subtils, tels que l'évaluation de son support familial, ou sa dextérité pour la manipulation des appareils. Il est impensable que tous ces éléments puissent se passer totalement d'une rencontre en face à face, au moins dans ces temps cruciaux du début de la prise en charge.

Ainsi on peut espérer qu'à l'aube d'une ère du tout numérique, le domaine de la réhabilitation auditive

puisse profiter des progrès constants de la technologie, sans oublier la part d'humanité indispensable à tout acte de soin, auquel n'échappe pas la prise en charge de la surdité. Cet outil, comme tout outil, sera ce que nous en ferons, et en prenant garde de ne pas ubériser la santé auditive, nous pourrions alors offrir une meilleure qualité de soin au plus grand nombre.

■ **Professeur Frédéric Venail, Responsable du département Otologie et Otoneurologie dans le service d'ORL du CHU de Montpellier. Centre d'implantation Cochléaire de Montpellier/Palavas. Enseignant à la faculté de Médecine et à l'école d'audioprothèse de Montpellier**

L'article complet avec ses références est sur le site SurdiFrance.org

Comment utiliser un stéthoscope lorsque l'on porte des prothèses auditives ?

Pour répondre à cette question posée par un étudiant en médecine, malentendant, UNAPEDA a lancé un appel à ses lecteurs ; voici une synthèse de ces quelques réponses, qui restent du domaine de l'expérimentation personnelle !

L'avis d'audioprothésistes

La problématique de la perception au stéthoscope + appareil est délicate compte tenu notamment de la nature des bruits cardiaques, particulièrement graves et non captés et non amplifiés par les appareils auditifs, et deuxièmement l'interface entre l'extrémité du stéthoscope et l'appareil auditif peut poser des problèmes de frottement sur le micro (intra).

- si l'audition résiduelle (bonne conservation des graves) permet la perception des bruits cardiaques de façon naturelle, il faudra privilégier un système ouvert (type dôme ouvert) ou intra très profond



- si le déficit important dans la zone des fréquences graves seul un stéthoscope amplifié peut être envisagé.

Si la personne est déjà appareillée, la réponse va dépendre du type d'aide auditive :

- Appareillage ouvert : Stéthoscope amplifié
- Intra auriculaire : Stéthoscope + embout type Stéthomate Tips ou sur mesure en silicone souple
- Contour classique : Stéthoscope communiquant Bluetooth avec interface réceptrice dans les ACA

Il est possible de poser des adaptateurs de stéthoscopes sur des intras. Les sociétés NEWSON, INTERSON PROTAC et BIOTONE sont en mesure d'en fournir. Il existe de stéthoscopes Bluetooth ou des stéthoscopes à bobine d'induction magnétique (position T) qui enverront le son directement dans l'appareil, soit via la position T soit en connexion Bluetooth via une télécommande.

Voici une référence pour un stéthoscope à prise audio jack. Vous pouvez alors le brancher à un Phonak ComPilot voir lien www.thinklabs.com/

L'avis d'un fabricant de prothèses

Le mieux est l'utilisation d'un stéthoscope électronique possédant une prise casque. Le stéthoscope peut alors être branché sur notre système Streamer Pro par l'intermédiaire d'un cordon livré avec le système. Le streamer Pro peut alors transmettre directement les sons aux aides auditives de type Alta2, Nera2 Ou Ria 2. Il existe sur le marché des stéthoscopes Bluetooth mais ces dispositifs utilisent le Bluetooth pour transmettre des données vers un ordinateur. En aucun cas, il n'est possible de transmettre le son du stéthoscope via le Bluetooth.

... L'avis des médecins ORL et des utilisateurs

Un Professeur ORL :

J'ai réalisé des implants d'oreille moyenne pour des médecins qui leur permettent d'avoir le conduit libre pour un stéthoscope électronique et de ne pas devoir enlever les appareils car les IOM n'ont pas d'embout.

Une personne sourde implantée :

Il existe des stéthoscopes électroniques spéciaux malentendants amplifiés et même pour implant cochléaire, ce n'est pas distribué en France, mais aux USA. On peut y brancher un casque audio, donc également un casque collier magnétique

<http://deafquip.co.nz/Amplified-Stethoscopes.html>

www.cardionics.com/product/clinical-systems

www.freedomscope.com/

Il existe également des stéthoscope Bluetooth qui fonctionnent avec prothèses et fonction Bluetooth, voir ici :

http://solutions.3mfrance.fr/wps/portal/3M/fr_FR/Littmann/stethoscope/products/product-catalog/?PC_Z7_RJH9U5230GE3E02LECIE20KNI300000_nid=JBGXM8B337beCMKTGS3KJRgl

Echanges entre Jessica, qui fait des études d'infirmière et Laurence, vétérinaire. (personne appareillée puis implantée en 2014).

Source : APEDA-BFC Centre de ressources pour la perte d'audition et la surdité à tout âge de la vie à Besançon.

Réponse de Laurence « Les stéthoscopes électroniques de ce type (Littman) ont l'avantage d'amplifier le son de manière beaucoup plus importante que les stéthoscopes classiques, ce qui fait que je retirais mes prothèses et mettais le stéthoscope sans mes prothèses, et l'amplification supérieure compensait ma perte d'audition (j'avais alors une surdité moyenne / sévère). D'après la notice des stéthoscopes, l'amplification est jusqu'à 24 fois supérieure aux stéthoscopes classiques... ce qui n'est pas rien ! L'inconvénient, vous l'avez bien compris, c'est qu'il fallait que j'enlève mes prothèses à chaque fois que je voulais ausculter un

patient, c'est-à-dire que je faisais ça plusieurs fois par jour... Mais je n'avais pas trop le choix !

Aujourd'hui, j'ai ce stéthoscope (avec un implant) :

www.cardionics.com/hearing-impaired-e-scope.html

En fait, ce stéthoscope se branche par une prise jack sur mon implant directement. Donc je ne pense pas qu'il y ait des prothèses traditionnelles avec des prises de ce type. »

Réponse de Martine, adulte bi-implantée qui a aussi recherché de l'information pour Jessica. « Il est peut-être possible de faire le même type de branchement du stéthoscope de Laurence qui a une prise jack avec des prothèses traditionnelles à condition de s'équiper d'un kit de type : GEEMARK CL Hook 7 ».

Réponse de Laurence « Ça peut être une bonne solution. Au final il faut choisir entre la technologie bluetooth ou la technologie boucle magnétique. Il faut voir ce qui est le plus fiable.

Voir aussi l'aspect financier et la facilité à se le procurer :

Le littman 3200 : il doit être assez facile à trouver auprès de tout fournisseur de matériel médical. Auprès de ma centrale d'achat, il est par exemple à 441 € HT.

Le cardionics : c'est une autre paire de manche, il n'y a pas de fournisseur cardionics en France. J'ai eu la chance de profiter d'un voyage linguistique de ma nièce aux USA pour qu'elle me le ramène de là-bas (du coup je l'avais commandé et fait livrer chez l'amie qui l'hébergeait).

Je m'étais renseignée en France auprès de revendeurs du produit et suivant leurs fournisseurs (Suède et Allemagne je crois), le prix final était autour de 800 € ! Alors que je l'ai payé grosso modo 400 € via mon système D. À savoir aussi, mais je pense que vous devez déjà être au courant : la MDPH, via l'AGEFIPH et autres organismes, peuvent subventionner l'achat de matériel spécifique pour les travailleurs. Et n'hésitez pas à chercher des retours d'expérience sur les forums sur internet, c'est parfois comme ça qu'on a des pistes. »

Amis lecteurs vous pouvez contribuer en vous faisant partager vos expériences ! ■

Ototoxicité du paracétamol et de l'ibuprofène

Consommés régulièrement pendant plusieurs années, l'ibuprofène et le paracétamol augmenteraient les risques de voir se développer des problèmes auditifs, comme la surdité ou les acouphènes. À plus haute dose, l'aspirine pourrait aussi avoir des effets néfastes similaires.

C'est ce que montre une étude publiée dans l'*American Journal of Epidemiology* et pour laquelle les chercheurs de l'école de médecine de Harvard (États-Unis) ont étudié les données médicales de plus de 54 000 femmes âgées de 48 à 73 ans.

Responsables de 16 % des troubles auditifs chez les femmes ? Le travail des scientifiques a permis de mettre en avant l'existence d'une perte d'audition d'une intensité de 10 % chez les sujets ayant régulièrement utilisé du paracétamol pendant six ans et plus.

Et pour l'ibuprofène, le déclin auditif serait de 9 %. Ainsi, pour les spécialistes, les deux analgésiques pourraient être responsables de plus de 16 % des troubles auditifs observés chez les femmes. Un mécanisme possible pourrait être que ces médicaments réduisent le flux sanguin vers la cochlée de l'oreille et nuisent ainsi à sa fonction. **Il y aurait moins d'inquiétudes concernant l'aspirine.** ■

Sources Psychomédia. 20 minutes actualités

Yves ou le courage de vivre

Yves a deux déficits sensoriels dus au syndrome d'USHER. Il a eu une enfance sans souci ; c'est en l'appelant alors qu'il nageait vers le large que son père s'aperçoit qu'il n'entend pas.

Sa famille l'emmène à la « Persagotière » un établissement spécialisé pour déficients auditifs. Là, on lui conseille de le laisser en milieu normal sinon il ne parlera plus.

Il a une scolarité normale, au collège le professeur venait à côté de lui et répétait pour la dictée. Les autres élèves étaient ravis, ils avaient plus de temps ! Il obtint le brevet et poursuit un CAP mécanique générale. On lui vole ses appareils, les élèves le remboursent sur la demande du directeur ; à cette époque les appareils avaient un gros boîtier, un élève a peut-être cru à un poste radio ?



Il dit avoir eu deux supers professeurs dont un de français à qui il doit beaucoup. Yves lit énormément. Il enchaîne ensuite un CAP dessin industriel à Douarnenez, en pension, mais l'ambiance n'est pas trop plaisante. Il est bon élève, on lui propose une bourse pour continuer vers le bac. Il préfère l'entrée vers le monde du travail et fréquente plusieurs établissements :

Il débute dans les travaux publics : c'était physique mais il aimait assez.

Il enchaîne ensuite à Concarneau en mécanique de moteurs de bateau.

Il reste vingt ans dans un garage où il devient spécialiste des boîtes de vitesse. Puis il travaille en contrôle technique et enfin à Quimper dans un autre garage où il a un super patron. Mais la vision s'amenuise, il trouve alors un travail de maintenance dans un collège fouesnantais.

Lorsqu'il doit arrêter de travailler, il a quand même quarante ans de cotisations sociales. On sent sa fierté d'avoir travaillé aussi longtemps.

Sa plus belle réussite, dit-il c'est Laure, sa fille qui devient ingénieur en biologie. Il est grand-père, il est allé voir la petite à Antibes, Menton avec Jungle son fidèle chien d'aveugle.

À propos de son chien, il pense qu'on doit informer le public que le chien-guide est un chien de travail. Les gens le gavent, or Jungle a tendance à grossir ! Jungle est calme, attentif, il a de la mémoire, quand il vient au bureau il sait où tourner et ainsi diriger son maître.

Yves vit en appartement et il entretient le jardin de sa mère, sa serre, des copains interviennent pour couper les arbres. Il a quelques soucis avec un voisin qui a déplacé sa clôture quand il clôturait pour Jungle sous prétexte qu'il volait 50 cm ! Nous lui avons conseillé de faire appel au médiateur.

Il a eu l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) qui s'est arrêtée quand la pension invalidité est arrivée mais c'est loin d'être équivalent. Bientôt il repassera en MDPH, nous allons le conseiller pour une PCH (Prestation de Compensation du Handicap) adaptée à ses deux handicaps.

Il a témoigné pour donner du courage aux autres, il ne se plaint pas de sa surdité, il est certainement l'adhérent le plus connecté de l'association avec le Bluetooth de ses appareils auditifs... il lui reste un vingtième de vision mais il parvient à lire avec une loupe, et à utiliser un ordinateur.

■ **Françoise Roc'Hongar,**
association Sourdine (29)

Création de l'association France Double Déficience Sensorielle (FDDS)

Cette association a vu le jour en janvier 2017.

Siège social :

17, rue Chef de Ville, 49100 Angers.

Mail fdds : fdds@orange.fr

Elle s'adresse aux personnes atteintes d'une double déficience sensorielle, majeures, non sous protection juridique, et communiquant principalement par le français oral et écrit. ■

Être malentendant au quotidien

Des étudiantes en Sciences du Langage à l'Université Grenoble-Alpes ont échangé pendant deux heures avec des membres de l'ARDDS 38 pour mieux comprendre leur vécu de la surdité. Certaines de ces étudiantes apprennent la Langue des Signes Française avec une professeure sourde de naissance. Mais c'est la première fois qu'elles rencontraient en classe des personnes devenues sourdes, appareillées ou implantées, pour parler de leurs expériences de vie.

Témoignage d'Honorine

Honorine, originaire du Cameroun et arrivée il y a quelques mois en France, a transmis son témoignage écrit en réponse aux questions des étudiantes.

Quand et comment vous êtes-vous rendu compte de votre problème auditif ?

J'ai grandi avec ce problème et déjà toute jeune, mes parents se sont rendus compte que j'entendais moins bien que les autres. Moi-même, vers 7 ans, je demandais toujours qu'on me répète tout.

Quel était votre état d'esprit quand vous vous êtes rendu compte du problème ?

J'étais un peu dépitée, mais, à un âge jeune, aucun enfant n'est vraiment conscient d'un potentiel hypothéqué. Je voyais bien... ça compensait un peu ma douleur. Mais le pire, c'est quand je suis devenue adolescente, j'ai eu le sentiment bien amer que les autres portaient favorites et pas moi. J'étais anéantie, puis un sentiment constant de honte et de douleur m'a toujours habitée.

Comment avez-vous été informée des possibilités d'accompagnement et de prise en charge de votre surdité ?

Par des informations vagues qui nous disaient qu'à l'étranger ou en France, il était possible de se faire opérer ; d'autant plus que moi, j'ai toujours souffert d'otites récurrentes.

Qu'est-ce qui vous a poussée à vous faire appareiller ?

Je suis venue en visite familiale chez ma fille et elle m'a décidée à me faire appareiller chez un audioprothésiste.

Quels sont les aspects positifs et négatifs de l'appareillage ?

Les aspects positifs : l'appareillage rend un service énorme en maximisant la qualité de l'écoute. Il permet de sortir de l'isolement social. C'est une aide appréciable à tous points de vue. Les aspects négatifs : le coût est élevé et certains modèles sont inesthétiques. L'appareil est parfois peu adapté pour comprendre certains sons (haut-parleurs, films, annonces). Lorsqu'on dort, on le retire et alors on ne perçoit plus rien.



Honorine M'Balla

Qu'est-ce qui vous pose le plus problème dans la vie de tous les jours ?

Ne pas disposer de sous-titrages pour toutes les émissions de télévision. Les annonces au micro sans texte écrit, dans les aéroports, les gares ou autres lieux publics, sont difficiles à comprendre. Le mépris de certaines personnes et le manque de patience d'autres.

Comment qualifiez-vous votre malentendance : est-ce un handicap, une déficience, une différence ?

Ma malentendance est un handicap car j'aurais pu mieux étudier, pour accéder à un meilleur rang social, à chances égales.

Votre malentendance vous a-t-elle apporté des choses positives ?

Rien à mon avis et c'est quelque chose qui continue, étant donné que je suis étrangère en France. Mais j'ai la chance de faire partie du groupe de malentendants de Grenoble, avec des personnes dynamiques, formidables et enjouées.

Comment l'entourage s'adapte-t-il à votre malentendance ?

Ils font tous des efforts dans le petit cercle familial, jusqu'au plus jeune. Parfois mon petit-fils (2 ans) me répète car il s'est bien rendu compte que quelque chose ne va pas.

Y a-t-il des différences dans la communication selon la personne avec laquelle vous parlez ?

Oui, c'est une différence évidente. Je dirais qu'il y a deux catégories de personnes : de bonne ou de mauvaise foi. Les premières font visiblement des efforts pour se faire comprendre, elles vous ménagent, en un mot vous ressentez leur empathie, elles sont même chaleureuses et patientes. Avec les secondes, vous ressentez tout de suite votre infirmité, leur attitude même éveille votre malaise, elles veulent prouver que vous êtes différent et sûrement bête. Converser avec elles ou les côtoyer est une humiliation permanente. Parfois vous acquiescez juste pour que cesse ce supplice.

■ **Honorine MBalla, membre d'ARDDS38**

Témoignages de deux étudiantes

Caroline nous livre ses réflexions :

Découvrir la surdité : Ces personnes se sont présentées tour à tour, et nous avons été surprises de la variété de leur surdité ainsi que de leurs causes. Pour certaines d'entre elles, c'était dû à une maladie comme la rougeole ou l'otospongiose, ou encore à un environnement professionnel auditivement nocif. Pour d'autres, la surdité était apparue brutalement. Certains éprouvaient plus de mal à en parler que d'autres, ce qui nous conforta dans l'idée que chaque personne possède un type de surdité et une façon de l'appréhender qui lui est propre.

Percevoir le monde autrement

La surdité suscite beaucoup de mépris chez les gens. Il s'agit pourtant d'un handicap comme un autre. Cependant, c'est un handicap invisible.

Il faut alors comprendre que, malgré tout, devenir sourd n'est pas une fatalité. Les membres de l'ARDDS38 nous ont énormément appris à ce sujet : tous s'accordent à dire qu'ils ont appris à mieux se connaître. Cela permet d'avoir une intimité plus riche. La solitude peut être agréable. Cela apporte un autre type d'attention à l'autre et les autres portent plus attention à soi. Le monde n'est plus perçu de la même façon.

Rejoindre une association lorsqu'on est devenu sourd

La perte de l'audition rend l'isolement inévitable. Souvent, cet isolement peut être difficile à vivre et peut entraîner une dépression chez la personne. Le fait de rejoindre une association est un grand pas en avant dans l'acceptation de ce qui lui est arrivé. L'une des personnes nous a confié avoir longtemps hésité avant de rejoindre l'ARDDS38 car elle n'acceptait pas d'être devenue malentendante. Cependant, l'association ne ressemblait en rien à ce qu'elle avait pu s'imaginer. La rejoindre, c'était accepter de vivre avec sa surdité car pour accepter son handicap il faut rencontrer des

Maintenant que j'ai pris conscience de la dureté d'une vie sans son... je serai plus vigilante à l'avenir.

personnes vivant une situation similaire. C'est en cela que l'association leur a beaucoup apporté.

Le rôle de l'ARDDS 38

accessibilité et sensibilisation : En plus de permettre de faire face à son handicap, l'association joue un grand rôle dans l'accès aux informations et aux soins. Nous avons compris que le principal danger chez une personne devenue sourde, c'est la non-connaissance de ce qui la touche. C'est pourquoi l'association permet d'obtenir des informations sur les différents types d'implants et d'appareils, et de discuter avec des personnes qui ont pris la décision de les porter. Elle aiguille ses membres vers des organismes spécialisés et leur permet même d'apprendre la lecture labiale.

De plus, l'association organise des journées de sensibilisation chez les jeunes. Les membres de l'association nous ont clairement expliqué que les générations futures feraient la fortune des audioprothésistes. C'est pourquoi nous, étudiantes spécialisées dans ce domaine, portons également la responsabilité de sensibiliser les jeunes à la nocivité de la musique trop forte dans les écouteurs, des boîtes de nuits à forts décibels et des concerts à répétition.

Lucie témoigne : « Cette rencontre fut pour moi très enrichissante. Même si j'ai redouté que nos questions puissent être blessantes, la générosité de nos interlocuteurs m'a tout de suite mise à l'aise. Nous avons pu leur poser tout un tas de questions sur les appareils et le fonctionnement de ceux-ci. Mais surtout nous avons pu connaître leurs différents chemins de vie. Chacune d'entre nous a été avertie, il FAUT prendre soin de nos oreilles ! Maintenant que j'ai pris conscience de la dureté d'une vie sans son, que ce soit au niveau social et médical, et également de la difficulté d'adaptation à un appareil et du peu de moyens mis en place en France pour les personnes sourdes, je serai plus vigilante à l'avenir. Je souhaite aussi veiller, dans le futur, à ce que les six millions de sourds ou malentendants en France puissent avoir une vie plus aisée. Je remercie chaleureusement les membres de L'ARDDS pour l'amabilité et la prévenance dont ils ont fait preuve. Ce fut pour nous un très beau moment de partage. »

■ **Caroline Chaillard et Lucie Chasseur, étudiantes à Grenoble**

L'Audition pour les nuls

Dans la collection « Pour les Nuls » (éd. First), M^{me} Françoise Bettencourt Meyers et le Professeur Bruno Frachet viennent de publier « L'Audition pour les nuls » (266 p). Dans des termes très accessibles, ils expliquent le fonctionnement de l'oreille et la prise en charge des troubles auditifs.

Le livre comporte cinq parties ; Comprendre la surdité ; Dépister et protéger ; Réparer ; La partie de dix ; Annexes.



La mise en page très aérée, l'insertion de témoignages et de dessins humoristiques rendent la lecture aisée. Chaque lecteur peut choisir l'ordre dans lequel il souhaite lire ce livre, de façon chronologique ou d'abord les chapitres qui l'intéressent le plus.

Des témoignages des personnes devenues sourdes telles que : « Devenir sourd est un choc, c'est une sorte de solitude qui vous tombe dessus » ou « ce silence absolu est difficilement acceptable et oppressant » ne laissent pas le lecteur indifférent.

Les auteurs expliquent l'impact de la malentendance sur la vie personnelle, sociale et professionnelle. Ils s'appuient sur des enquêtes récentes.

Le chapitre sur l'anatomie de l'oreille et les types de surdité est particulièrement réussi. En peu de mots mais avec une grande clarté, le lecteur découvre qu'il n'y a pas qu'une surdité mais de multiples causes de surdité.

Dans le chapitre *Protéger*, on peut trouver plusieurs conseils judicieux pour préserver une bonne audition. Pour réparer une oreille défaillante, de nombreux professionnels sont nécessaires ; du médecin ORL, à l'audioprothésiste en passant par l'orthophoniste et l'interprète en langue des signes française.

Tradition de la collection *Pour les Nuls*, la partie des 10, propose des bonus, des conseils et des récapitulatifs par dix. Un livre à mettre entre toutes les mains,



accessible aux enfants, aux adultes et aux personnes âgées. Nos associations pourraient s'en servir pour organiser des formations internes ou pour répondre de façon précise mais correcte aux questions des adhérents.

■ Aisa Cleyet-Marel

26
27

Publicité



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Courriel : opera@lcabizaguet.fr

Quand la CPAM nous fait tourner en bourrique

Parfois, il faut faire preuve de persévérance pour obtenir le remboursement de soins ou d'accessoires pour l'implant cochléaire, car les agents de la Sécurité Sociale ne sont pas toujours aussi compétents qu'on serait en droit de l'attendre.



Après le dépôt à la CPAM de la feuille de soins, accompagnée de la facture acquittée, établies par mon fabricant, la société Cochlear à Toulouse, ainsi que l'ordonnance établie par le centre d'implant du CHU de Bordeaux, le remboursement de deux batteries pour mes processeurs m'a été refusé... (notification par l'intermédiaire de mon espace perso sur le site www.ameli.fr) sous prétexte que le code CIP à 13 caractères, ainsi que le cachet d'identification bien lisible et valide, ne figuraient pas sur la feuille de soin. Toutes les informations d'identification y figuraient pourtant en lettres imprimées!

À ma demande, Cochlear a établi une nouvelle feuille de soins accompagnée de la facture, en apposant le cachet « *DUPLICATA* » (ce qui semble tout à fait logique!).

Nouveau refus, cette fois-ci par courrier, avec le motif qu'un remboursement sur présentation d'un duplicata de feuille de soins ne peut être accepté, car **seule la CPAM peut autoriser à faire établir un duplicata**.

À ma demande, Cochlear a établi une troisième feuille de soins accompagnée de la facture acquittée **SANS le cachet DUPLICATA**, mais en apportant de légères modifications de présentation. Cependant, **Cochlear NE PEUT PAS INDIQUER DE CODE CIP**.

Pourquoi? Ces codes ne sont attribués qu'aux produits pharmaceutiques. Information trouvée grâce au site de l'ANSM¹ : « *Chaque présentation d'une spécialité pharmaceutique est actuellement identifiée par un code dit "code CIP (Code Identifiant de Présentation)".* ».

Ce code à 7 chiffres est mentionné dans la décision d'autorisation de mise sur le marché (décision et ses annexes) de toute spécialité pharmaceutique.

Méfiant au plus haut point face à mes quatre interlocutrices différentes qui ont suivi mon dossier (sans compter les agents d'accueil lors du dépôt des

Toujours annoter sur la feuille de soins et sur la facture qu'il s'agit d'accessoires pour DMIA dans le cadre d'un forfait annuel...

dossiers), j'ai fait un énième mail via mon espace personnel en demandant une adresse mail où je pourrais envoyer un scan de la troisième édition de la feuille de soins, en spécifiant que le code CIP n'y figure toujours pas parce qu'il s'agit d'un accessoire pour DMIA (Dispositif Médical Implantable Actif) et non pas d'une spécialité pharmaceutique. Dès le lendemain, j'ai eu un appel de la CPAM (ma cinquième interlocutrice!) m'informant que la première feuille de soins contenait toutes les informations requises et que c'est bien la CPAM qui a fait plusieurs erreurs.

J'ai bien sûr accepté ses excuses, car elle n'y était pour rien de l'incompétence de ses collègues, mais voilà le constat de la nécessité de persévérance pour enfin obtenir le remboursement de plus de 300 euros.

Autre leçon que je retiens pour l'avenir : toujours annoter sur la feuille de soins et sur la facture qu'il s'agit d'accessoires pour DMIA dans le cadre d'un forfait annuel, ce qui oriente l'agent de la CPAM aussitôt dans le bon sens et supplée son ignorance.

■ Irène Aliouat
www.auditionetvie.fr

¹ [http://ansm.sante.fr/Activites/Autorisations-de-Mise-sur-le-Marche-AMM/Codes-identifiants-de-presentations-dans-les-AMM/\(offset\)/7](http://ansm.sante.fr/Activites/Autorisations-de-Mise-sur-le-Marche-AMM/Codes-identifiants-de-presentations-dans-les-AMM/(offset)/7)

En Syrie, les sourds-muets apprennent le langage de la guerre

La guerre au Moyen Orient fait souvent la une de nos journaux. On parle moins de la situation dramatique des personnes handicapées. Nous avons eu l'autorisation de l'AFP (Agence France-Presse) de publier ces témoignages montrant l'aggravation de la vie des sourds. Ils sont extraits de sa dépêche du 9 mars 2017

Dans une salle associative de Damas, Bicher et Ryad, deux jeunes sourds-muets, racontent la guerre qui ravage la Syrie avec des signes qui n'existaient pas lorsqu'elle a commencé il y a six ans.

Ainsi, ils lèvent à deux reprises le petit doigt (pour la lettre I) et posent le pouce sur l'index et le majeur (le S) pour désigner Isis, le nom en anglais du groupe jihadiste État islamique (EI).

Deux doigts sur la paume de la main signifient le gouvernement (les deux étoiles du drapeau officiel syrien) et trois doigts la rébellion (les trois étoiles sur leur drapeau), indique Wisal Alahdab, la vice-présidente de l'association Eemaa, située dans le quartier de Midane.

Plus évocateur, le fait de mettre les deux mains sur les yeux indique un rapt.

« Il a fallu inventer des mots qui n'existaient pas dans le vocabulaire des sourds-muets en Syrie pour qu'ils puissent communiquer et échanger des informations ou des sentiments face au déchainement de violence », explique cette ingénieure biomédicale de 26 ans.

Une fois créés, ces nouveaux signes ont été filmés puis postés sur des pages Facebook pour être échangés et discutés.

Car si la guerre frappe toute la population, elle pénalise particulièrement les sourds-muets, qui doivent la subir sans pouvoir se faire comprendre.

Ils sont officiellement 20 000 en Syrie, mais probablement cinq fois plus nombreux, selon Ali Ekriem, l'informaticien de 35 ans qui préside Eemaa.

La mort en silence

Ryad Hommos, 21 ans, est l'un d'eux. Et, comme de nombreux Syriens, son histoire est tragique. En fuyant les combats avec sa famille à bord d'un camion, des tireurs embusqués ont tué sa mère, son oncle, sa tante, trois cousins, un frère et sa petite sœur.

« Comme je n'entendais pas, je ne comprenais pas ce qui se passait. J'ai vu ma mère s'affaler, puis mes cousins tomber et c'est seulement lorsque j'ai vu la tête de ma sœur exploser que j'ai saisi qu'on nous tirait dessus », se rappelle ce garçon au sourire timide, qui travaille dans une fabrique de câbles.

Hanté par ce souvenir sanglant, auquel s'est ensuite ajoutée la mort d'un autre frère, tué par la chute d'un obus alors qu'ils jouaient au foot dans la rue, Ryad rêve de partir à l'étranger. « Je pense que j'aurais de meilleures opportunités de travail », dit-il.

Les multiples points de contrôle dans Damas sont l'une des hantises des sourds-muets. « Il faut se faire comprendre avec des gestes, ce qui n'est pas évident car ceux qui sont en charge pensent d'abord que l'on se moque d'eux », assure Ali Ekriem.

« Avant, la majorité des sourds-muets évitaient d'inscrire leur handicap sur leur carte d'identité. Ils le font tous maintenant pour pouvoir le prouver aux barrages », selon lui.

La sœur d'Ali, Bicher, 32 ans et coiffée d'un foulard blanc, reste hantée par le souvenir de moments pénibles liés à l'incompréhension.

Ainsi, en 2011, elle s'est trouvée coincée parmi les manifestants qui conspuaient le régime tandis que les services de sécurité voulaient les disperser. Elle a essayé de s'échapper sans succès par une ruelle, « mais personne ne pouvait m'aider car je ne pouvais pas communiquer, et la situation empirait ». Interpellée, elle réussit finalement à faire comprendre qu'elle était réellement sourde et muette.

Personne ne m'expliquait

Traumatisée, elle n'osait plus sortir de peur de ne plus pouvoir rentrer. Mais chez elle, en raison des bombardements, les vitres vibraient et le sol tremblait.

« Personne ne m'expliquait ce qui se passait. Tout le monde était dans un terrible état de nervosité », se souvient la jeune femme.

En juillet 2012, les rebelles s'emparent durant trois jours du quartier Midane avant que l'armée n'en reprenne le contrôle. Les combats sont d'une extrême violence.

Bicher et sa famille partent au Liban durant deux ans. Au retour à Damas, tout a changé: le confessionnalisme a fait éclater le club de sourds-muets et les chrétiens sont partis.

« La guerre a fait tout exploser. Les personnes parties à l'étranger ont inventé un nouveau vocabulaire, celles qui étaient en Allemagne blâmaient celles qui avaient choisi d'émigrer en Russie. Mes amis ont changé, ils sont devenus agressifs », raconte Bicher avec tristesse. Mais « j'espère qu'un jour nous nous retrouverons, avec un langage commun ».

■ Sammy Ketz

sk/jri

© Agence France-Presse

Le Bucodes à Londres pour l'Assemblée générale de la Fédération Européenne

Andréa Reeb et Solène Nicolas représenteront notre Union à cette réunion européenne



Solène Nicolas

Il y a un an, le Bucodes organisait l'Assemblée générale de l'EFHOH (Organisation européenne des malentendants) à Paris avec le succès qu'on connaît.

Cette année, c'est au tour de la ville de Londres d'organiser cet événement. Pour participer à cette AG une bonne connaissance des langues étrangères s'avère indispensable.

Andréa qui est Allemande de naissance et qui est parfaitement trilingue (allemand, français, anglais) a été élue représentante du Bucodes par le CA pour 2017. Par ailleurs, elle maîtrise la LSF. Solène Nicolas, la responsable en communication du Bucodes, également polyglotte l'accompagne.



Andréa Reeb

Durant trois jours, les 5, 6 et 7 mai, elles participeront aux conférences, tables rondes et échanges plus conviviales. Le thème cette année : « *staying connected, informed and empowered* » (rester connectés, informés et « *combattifs* ») promet un séjour très riche.

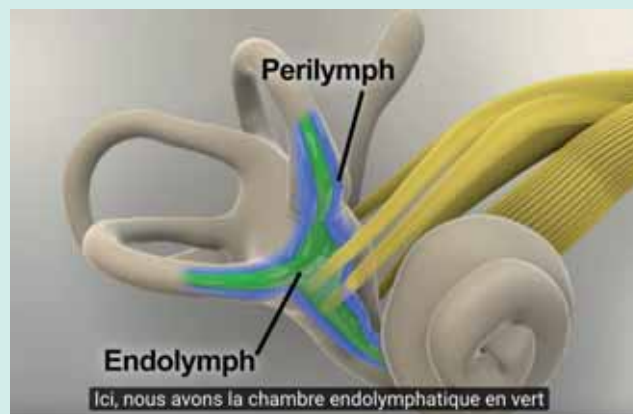
■ Aisa Cleyet-Marel

Une vidéo québécoise pour comprendre la maladie de Ménière

Pour comprendre la maladie de Ménière, on peut trouver sur Youtube une vidéo en 3D qui explique ce qui se passe dans l'oreille interne lors d'une crise de Ménière.

Le titre : Meniere's Disease- What Happens in the Inner Ear?

https://www.youtube.com/watch?v=qrk7OyAB_ss ou sur Facebook : Maladie de Ménière Québec



Bulletin d'adhésion et d'abonnement



Option choisie	Montant	Supplément ⁽¹⁾
Adhésion avec journal	30 €	+ €
Adhésion sans journal	15 €	+ €
Abonnement seul (4 numéros)	28 €	

Bien préciser les options choisies

⁽¹⁾ Certaines associations demandent un supplément d'adhésion à rajouter aux 15 €, vérifiez si vous êtes concernés dans la liste des sections et associations qui se trouve au dos de votre revue. Vous pouvez également rajouter une somme pour un don à l'association en soutien.

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Mail :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Nom de l'association :

**Adhésion /
Abonnement**

Faire un chèque soit à l'ordre de l'association choisie (voir adresse page 32), soit à l'ordre du Bucodes SurdiFrance à envoyer à Emmanuelle Moal: 43B, avenue du Haut Sancé - 35000 Rennes

Renseignements à : abonnement6MM@surdifrance.org

Pour une adhésion à l'ARDDS, envoyer à : ARDDS - boîte 82, MDA XX^e - 3, rue Frederick Lemaitre - 75020 Paris

Paul Vecchiali, en toute simplicité

Passionné et passionnant, engagé et éclectique, Paul Vecchiali est l'un des cinéastes français les plus importants des cinquante dernières années – plusieurs de ses films sont devenus cultes. Il est également le parrain de notre « Prix du meilleur film sous-titré ». J'ai eu la chance de le rencontrer en ce début d'année et j'ai été frappé par son extrême simplicité : je vais essayer de vous faire profiter de notre longue discussion...

L'homme

Je suis un homme, pas un dieu. Beaucoup de cinéastes se prennent pour des dieux, mais ça les regarde. Il se trouve que ma profession est cinéaste, mais je suis un homme. Dans la vie, j'aime beaucoup rire, j'aime beaucoup les gens et je ne vois pas pourquoi je me considérerais au-dessus d'eux. Je sais que par rapport à un boulanger, par exemple, je suis stupide.

Par rapport à un menuisier, je suis complètement idiot ; par rapport à un cinéphile, je me défends bien. Tout ça, c'est une question de formation. En maths, je ne suis pas trop mauvais parce que j'ai fait Polytechnique, mais est-ce que je suis supérieur à un autre ? Oui sur certains points, non sur d'autres.

L'accessibilité

J'ai un peu honte parce que sans Christian, je ne me serais jamais rendu compte des difficultés auxquelles sont confrontés les sourds et les malentendants pour accéder à la culture.

Quand on fait du cinéma, on est pris dans une espèce de maelström : on est concentré sur ce qu'on a envie de dire, sur l'équipe, sur le financement. Le reste du monde existe, bien sûr, mais très peu, et je ne m'étais jamais rendu compte de ce problème.

Quand Christian m'a interpellé, j'ai immédiatement répondu présent parce que je trouve que c'est effectivement quelque chose d'important. Tout comme on prend en compte les besoins des personnes à mobilité réduite, il est indispensable que les malentendants puissent comprendre les dialogues des films.

C'est pour cette raison que j'ai accepté d'être le parrain du « Prix du meilleur film sous-titré », dans l'espoir que cette initiative encourage la profession à se préoccuper des questions d'accessibilité.

Cela dit, il y a beaucoup de films français qui devraient être sous-titrés même pour les normo-entendants : « *je ne suis pas sourd, j'ai même une très, très bonne audition, mais il arrive que je ne comprenne pas ce que les acteurs disent !* » Je crois que le sous-titrage pour les malentendants peut être utile à tous parce que trop souvent, on ne comprend pas ce que les acteurs disent. Il faudrait inventer un ingénieur de la parole,



quelqu'un qui soit là pour dire : « *Non, répétez et articulez un peu plus.* »

Le sous-titrage en pratique

Sous-titrer un film a un coût, bien sûr : tout dépend de ce qu'on veut faire et de la longueur du film, mais on peut l'estimer entre 5 000 et 10 000 euros en moyenne, tout compris. Il est possible d'obtenir du CNC une subvention qui peut atteindre 50 %, mais ce sont les producteurs qui décident : le réalisateur n'a pas son mot à dire, sauf s'il finance lui-même le sous-titrage, bien sûr.

Pour les majors et les films à gros budget, ce n'est pas un problème. Mais les petits producteurs comme moi sont quand même ric-rac pour réaliser un film et rajouter encore une dépense est difficile. Il faut qu'elle soit prévue au budget du film dès le début et je crois que chaque producteur devrait l'inclure dans ses plans de financement.

Le cinéaste

J'ai débuté comme cinéphile, comme cinéphage, comme spectateur en tout cas, dans les années 30, c'est-à-dire à une époque où le cinéma était vraiment là pour faire rêver. Je regrette qu'il perde petit à petit cette fonction, que le cinéma français d'aujourd'hui soit fait de situations trop quotidiennes, que les personnages y soient trop quelconques.

Je vois deux ou trois films par jour. J'étais plutôt attiré par le cinéma français, mais il me déçoit énormément car il évolue vers le narcissisme ; les gens ont envie de parler d'eux-mêmes ; pour moi, ce n'est pas un défaut... sauf lorsque leur démarche devient égocentrée. Alors je me tourne maintenant vers le cinéma turc ou iranien, par exemple. Il y a là des films formidables, qui nous sortent de cet univers médiocre.

Mon rapport au cinéma a toujours été passionné, tout à la fois instinctif et très travaillé. Je prépare énormément mes films, de façon à toujours pouvoir répondre aux questions des techniciens en amont. Répondre à leurs questions pendant le tournage est une perte de temps, donc d'argent, mais aussi une perte de concentration.

Je travaille très vite au tournage pour éviter cette perte de concentration des techniciens et des comédiens. Je crois qu'un film exige – je me répète car pour moi, c'est capital – infiniment de concentration de la part de tous.



Au début de ma carrière, j'ai filmé en noir et blanc. Mon premier court-métrage, « *Les Roses de la vie* » (1962), était en noir et blanc. Mon premier long métrage, « *Les Petits Drame*s » (1961), inédit en salle car le négatif a été détruit, était en noir et blanc. Le second, « *Les Ruses du diable* » (1965), était en noir et blanc mais avec de petits inserts en couleurs parce qu'il s'agissait des Catherinettes. Or, les Catherinettes sont en vert et jaune, il était impensable de les laisser en noir et blanc...

J'ai tourné « *Femmes, femmes* » en 1974, au moment de l'apogée de la couleur, mais je l'ai tourné en noir et blanc. C'était une volonté artistique : il y avait plein de photos d'actrices accrochées aux murs de l'appartement où habitaient les deux comédiennes. Si on avait tourné en couleurs, on aurait eu un truc un peu bizarre avec des photos en couleurs et d'autres en noir et blanc. J'ai donc préféré filmer en noir et blanc pour qu'elles soient toutes au même niveau.

J'ai aussi travaillé pour la télévision. C'est là que j'ai gagné ma vie et ma retraite, parce qu'au cinéma je ne me payais pas. Un téléfilm est un film comme un autre ; mais habituellement, à la télévision, il y a des contrôles et un peu de formatage.

Je ne m'y suis jamais plié, j'ai toujours exigé d'avoir le « *final cut* » et un droit de regard sur les comédiens. Si on ne me le permettait pas, je ne signais pas. Cela dit, j'ai aussi tourné des films de commande qui sont très, très mauvais. Je ne voulais pas les faire, et puis le producteur a beaucoup insisté. Et ils ne sont pas bons, pas bons du tout.

Je lis toutes les critiques de mes films, mais ce sont les critiques négatives qui m'intéressent le plus, quand elles sont argumentées. Si c'est simplement des insultes, ça ne m'intéresse pas. Mais quand c'est argumenté, c'est intéressant d'avoir un regard différent du vôtre sur votre film. Je déteste les critiques positives qui ne sont pas argumentées. Ça, ça m'agace beaucoup.

Les projets

Je dois faire deux films en même temps en avril. Pourquoi en même temps ? C'est une question de production. Un film, « *Les sept déserteurs* » sera tourné entièrement en extérieur, dans un seul décor : un hameau bombardé ; l'autre complètement en intérieur : dans un train, un faux train en fait, avec un décor qui va changer de séquence en séquence. Le premier film ne demande que sept à huit jours de tournage, c'est le plus important. On le tournera donc en priorité, mais si jamais il pleut, on rentrera et on passera à l'autre. Vous savez, quand on commence une semaine de tournage, on est pratiquement obligé de la payer en entier. Donc, quand, comme moi, on travaille avec de petits budgets...

■ Propos recueillis par Christian Guittet



02 ASMA
Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne
37, rue des Chesneaux
02400 Château-Thierry
Tél. : 03 23 69 02 72
asma.aisne@gmail.com

06 Section ARDDS 06 Alpes-Maritimes
La Rocca G
109, quai de la Banquière
06730 Saint-André-de-la-Rocche
06@ardds.org
<http://ardds.org/content/ardds06-plus>

12 Section ARDDS 12 Aveyron
La Galaubie Bezannes - 12340 Rodelle
section.aveyron.ardds@gmail.com
[facebook](https://www.facebook.com/section.aveyron.ardds)

13 Surdi 13
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès, place Romée de Villeneuve - 13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 54 77 72
Fax : 09 59 44 13 57
contact@surdi13.org
www.surdi13.org
Supplément adhésion : 2 €
[facebook](https://www.facebook.com/surdi13)

15 Section ARDDS 15 Cantal
Maison des associations
8, place de la Paix - 15000 Aurillac
Port. : 06 70 39 10 32
section-ardds15@hotmail.fr
<http://ardds15.over-blog.com/>
[facebook](https://www.facebook.com/section-ardds15)

22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor
C°/AM Bourdet
6^{bis}, rue Maréchal Foch
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 78 10 00
adsme22@gmail.com

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Sourdine
49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél. : 02 98 51 28 22
assosourdine@orange.fr
<http://asso-sourdine.blogspot.fr>
Supplément adhésion : 10 €

29 Surdi'Iroise Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants
Mairie de Plabennec
1, rue Pierre Justin
29860 Plabennec
Tél. : 02 98 40 74 76
02 98 21 33 38
contact.surdiroise@gmail.com
<https://www.facebook.com/surdiroise>
[facebook](https://www.facebook.com/surdiroise)

30 Surdi 30
20, place Hubert Rouger
30000 Nîmes
Tél. : 04 66 84 27 15
SMS : 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
<http://surdi.30.pagesperso-orange.fr>

31 AMDS Midi-Pyrénées
Chez M. Ailleres Gérard
Le Communal - Route de Marignac
31430 Saint Elix Le Château
contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
www.amds-midi-pyrenees.asso.fr

33 Audition et Écoute 33
Chez M^{me} Odile Colcombet
17, rue de Metz
B10, Les Horizons Clairs
33000 Bordeaux
Tél. : 06 67 63 87 37
contact@auditionecoute33.fr
www.auditionecoute33.fr
Supplément adhésion : 2 €
[facebook](https://www.facebook.com/auditionecoute33) [twitter](https://twitter.com/auditionecoute33)

34 Surdi 34
Villa Georgette
257, avenue Raymond-Dugrand
34000 Montpellier
SMS : 07 87 63 49 69
contact@surdi34.fr
www.surdi34.fr
[facebook](https://www.facebook.com/surdi34)

35 Keditu Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine
Maison Des Associations
6, cours des alliés - 35000 Rennes
SMS : 06 58 71 94 60
contact@keditu.org
www.keditu.org
[facebook](https://www.facebook.com/keditu)

38 Section ARDDS 38 Isère
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél. : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

44 Section ARDDS 44 Loire - Atlantique
1, allée Beau Rivage - Île de Nantes
44200 Nantes
Port. : 06 12 67 83 14
section44@ardds.org

46 Section ARDDS 46 Lot
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
peyrebrune.maria@orange.fr

49 Surdi 49
Maison des sourds et des malentendants
22, rue du Maine
49100 Angers
contact@surdi49.fr
<http://surdi49.fr/>

50 ADSM Surdi 50
Les Unelles
rue Saint-Maur
50200 Coutances
Tél./Fax : 02 33 46 21 38
Port./SMS : 06 81 90 60 63
adsm.surdi50@gmail.com
Supplément adhésion : 6 €
Antenne Cherbourg
Maison O. de Gouge
rue Île-de-France
50100 Cherbourg Octeville
Tél. : 02 33 01 89 90-91 (Fax)
[facebook](https://www.facebook.com/adsm50)

53 Gpascompris
15, quai Gambetta
53000 Laval
Contact : M^{me} Braneyre-Dourdain
Tél./Fax : 02 43 53 91 32
gpascompris53@gmail.com

54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds
Espoir Lorrain des DSME
2, rue Joseph Piroux
54140 Jarville-la-Malgrange
SMS : 06 80 08 50 74
espoir.lorrain@laposte.net
www.espoir-lorrain.fr

56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan
11 P. Maison des Associations
12, rue Colbert - 56100 Lorient
Tél./Fax : 02 97 64 30 11 (Lorient)
Tél. : 02 97 42 63 20 (Vannes)
Tél. : 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org [facebook](https://www.facebook.com/oreilleetvie)

56 Section ARDDS 56 Bretagne - Vannes
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17

57 Section ARDDS 57 Moselle - Bouzonville
4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr

59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord
Maison des Genêts - 2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS : 06 74 77 93 06
Fax : 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org
Supplément adhésion : 8 €
[facebook](https://www.facebook.com/adsmnord)

62 Association Mieux s'entendre pour se comprendre
282, rue Montpencher - BP 21
62251 Henin-Beaumont Cedex
Tél. : 09 77 33 17 59
mieuxsentendre@sir.fr
<http://assomieuxsentendre.fr/>

63 Section ARDDS 63 Puy-de-Dôme
Malentendants 63,
7, place de Regensburg
63000 Clermont-Ferrand
malentendants63@gmail.com

64 Section ARDDS 64 Pyrénées
Maison des sourds
66, rue Montpensier - 64000 Pau
Tél. : 05 59 05 50 46
section64@ardds.org
Antenne Côte basque
Maison pour tous :
6, rue Albert-le-Barillier - 64600 Anglet
SMS : 06 78 13 52 29
section64B@ardds.org

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace
63a, rue d'Ilzach - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 43 07 55
christiane.ahr@orange.fr

69 ALDSM: Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants
21B, avenue du Point du Jour
69005 Lyon
Tél. : 04 78 25 34 48
SMS : 06 31 54 57 96
aldsm69@gmail.com - www.aldsm.fr

72 Surdi 72
Maison des Associations
4, rue d'Arcole - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
<http://surdi72.wifeo.com>

74 Section ARDDS 74 Haute-Savoie
31, route de l'X - 74500 Évian
ardds74@aol.fr [facebook](https://www.facebook.com/ardds74)

75 ARDDS Nationale - Siège
Maison des associations du XX^e
boîte 82 - 1-3, rue Frédéric Lemaître
75020 Paris
contact@ardds.org - www.ardds.org

75 Section ARDDS Île-de-France
14, rue Georgette Agutte - 75018 Paris
arddsidi@ardds.org

75 AUDIO Île-de-France
20, rue du Château d'eau - 75010 Paris
Tél. : 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com

75 AIFIC: Association d'Île-de-France des Implantés Cochléaires
Siège social :
Hôpital Rothschild
5, rue Santerre - 75012 Paris
Adresse postale
3^{bis}, rue de Groslay - 95690 Frouville
aific@orange.fr - www.aific.fr
[facebook](https://www.facebook.com/aific)

76 CREE-ARDDS 76
La Maison Saint-Sever
10/12, rue Saint-Julien - 76100 Rouen
cree.ardds76@hotmail.fr

78 Durd'oreille
Secrétariat :
5, avenue Général Leclerc
78160 Marly-le-Roi
SMS : 06 37 88 59 45
durdoreille7892@gmail.com
<http://perso.numericable.fr/durdo>

84 ACME - Surdi 84
311, chemin des Cravailleux
30126 Tavel
Tél. : 04 90 25 63 42
surdi84@gmail.com

85 Section ARDDS 85 Vendée
Maison des Associations de Vendée
184, boulevard Aristide Briand
85000 La-Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr

86 APEMEDDA Association des Personnels Exerçant un Métier dans l'Enseignement Devenus Déficiants Auditifs
12, rue du Pré-Médard - 86280 St-Benoît
Tél. : 06 81 95 03 97 (secrétaire)
05 46 34 18 30 (Présidente)
apemedda@gmail.com
<http://apemedda.free.fr>

87 Section ARDDS 87 Haute-Vienne
16, rue Alfred de Vigny
87100 Limoges
Tél. : 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr
[facebook](https://www.facebook.com/section87)

94 FCM 94 Fraternité Chrétienne des Malentendants du Val-de-Marne
Tél. : 01 48 89 29 89
malentendant@orange.fr
www.malentendant.org

Retrouvez également
6 millions
de malentendants

SUR [facebook](https://www.facebook.com) et [twitter](https://twitter.com)